BIB. COLL.
PICTAV. S. J.

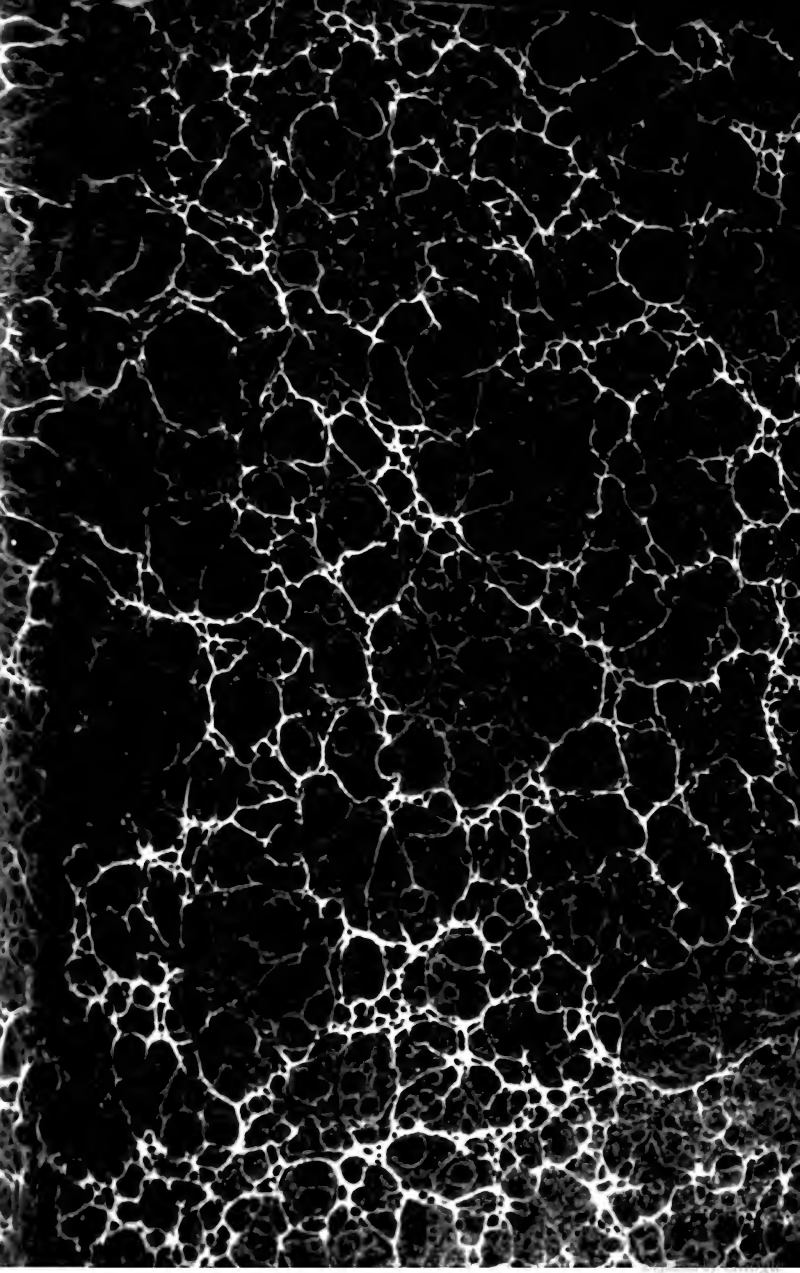

Digitized by Google

A 231/24

Digitized by Google

Digitized by Google

L'HISTOIRE ADMIRABLE DE NOSTRE DAME DE TONGRE:

AVEC SES PRINCIPAVX MIRACLES.

Par M. GEORGE HVART
Paſteur dudit Tongre.

BIBLIOTHÈQUE
Les fontaines
60 - CHANTILLY

A MONS,
De l'Imprimerie DE LA ROCHE, 1662.

Digitized by Google

Digitized by Google

Au Lecteur affectionné à la Mere de Dieu.

MY LECTEVR,

L'hiſtoire Angelique de Nôtre Dame de Tongre, n'eſt pas vne hiſtoire de nos iours, il y aura bien-toſt ſix cens ans, qu'elle eſt en eſtime & veneration d'vn chacun : Meſſire Hector de Tongre, les Seigneurs Pierre de Bellœil, Iean de Heuſſegnies, Iean de Brugelettes, & tous les habitans de Tongre en ſont tres-fideles témoins : Iean Muquet & Pierre du Mont Venerables Auditeurs de la Cour de Cambray, accompagnez de Willame du Chaſteau & de Robert le Brun Commiſſaires d'enqueſtes, de la part de Monſeigneur l'Euéque de Cambray Gerard II. en ſont les premiers Eſcriuains : ledit Meſſire Gerard II. l'a canoniquement approuuée, les Miracles l'ont illuſtré, & toute l'antiquité l'a touſiours tant honnorée, qu'elle l'a voulu eternizer, tant par actes & Regiſtres tres-authentiques, que par des tres-illuſtres memoires qu'elle nous en a laiſſez, les vnes

taillées en bois à la Table d'Autel de la sainte Chapelle, les autres escrites en parchemin, qui ont esté publiquement exposées en l'Eglise de Tongre, à la lecture & consolation d'vn chacun, iusques à ce que;

L'an 1602. Robert de Hau-port Escuyer Seigneur des Grands-Sars, Pelegrin, &c. l'a mis en lumiere auec les Histoires de nostre Dame de Cambron & de Chierves, qu'il a fidelement recueilly des anciens Registres des Chapelles, & d'autres escrits authentiques, auec l'Approbation de Damp Iean Farinart Religieux (du depuis Abbé) dudit Cambron, & Docteur en Theologie. Ces recueils ont esté receus par tout auec tant d'applaudissemens, que:

L an 1604. vne seconde Edition en a esté faite à Douay chez Balthazar Bellere, auec Approbation de George Coluenere lors Licentié, (en apres Docteur) en la S. Theologie, & Professeur ordinaire en l'Vniuersité dudit Douay, y iointe l'Attestation de M. Iean Huuetier Venerable Pasteur de Tongre, *qu'ayant diligemment examiné & releu ces Miracles, il les a trouué concordans aux Registres de la Chapelle de Nôtre Dame escrits en langue vulgaire.*

L'an 1606. le Docte & Vertueux Walrand Caoult Prestre de Douay, l'a mis au iour en langue Latine auec les Histoires de Cam-

Digitized by Google

Cambron, Chierves, & Lieſſe en Picardie, ſoubs l'Approbation de N. M. Lintrenſis, dont la teneur ſenſuit : *Hos libros quatuor miraculorum, ad interceſſionem glorioſæ Virginis Deiparæ diuinitus exhibitorum, tribus in locis celebribus Hannoniæ, Pago nimirum Tungrenſi, Camberonæ, & in oppido Chieruiâ, anteà legitimè editos linguâ gallicâ, nunc autem latinè fideliter verſos, dignos cenſui qui imprimerentur. Duaci 8. die Martij 1605.* Eſtoit ſigné. *Bartholomæus Petrus Lintrenſis S. Th. Doct. & Profeſſ. in Acad. Duacenſi.*

L'an 1607. vne ſeconde edition latine en a eſté faite à Coulogne.

Le luſtre de cette Hiſtoire, des diuins Tranſports de Noſtre Dame de Tongre, par les miniſteres des Anges a tellement rauy tout le monde, que pluſieurs graues Autheurs l'ont eſcrit, auec admiration, & nommément.

L'an 1614. M. Guillame Gazet, Chanoine de l'Egliſe Collegiale de S. Pierre à Aire, & Paſteur de ſainte Marie Magdelaine à Arras, *en ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique du Pays-Bas, au traité des Hiſtoires miraculeuſes du Dioceſe de Cambray.*

L'an 1620. Fridericus Fornerus Euéque d'Ebrun, Suffragan de Bamberghe, Docteur en la Sainte Theologie, en ſon liure intitulé : *Palma Triumphalis miraculorum Eccleſiæ Catholicæ,*

tholicæ, &c. lib. V. cap. XXV.

L'an 1630. le R. P. François Poiré de la Compagnie de Iesus. *En ſa Triple Couronne de la Bien-heureuſe Vierge Mere de Dieu. Traité I. Chap. XII.*

L'an 1638. George Coluenere Docteur & Profeſſeur en la S. Theologie, Chancellier de l'Vniuerſité de Douay en ſon liure imprimé à Douay chez Baltazar Bellere 1638. intitulé: *Kalendarium Sanctiſſimæ Virginis Mariæ* au §. 2. du premier iour de Fevrier.

L'an 1640. le R. P. Touſſain Bridoul de la Compagnie de Ieſus, en ſon liure intitulé, *Le Triomphe annuel de Nôtre Dame, au 17. de Fevrier.*

L'an 1648. le R. P. Iean Vincart de la meſme Compagnie de Ieſus, en ſon liure intitulé, *De Cultu Deiparæ. lib. III. num. XIII.*

Le meſme an 1648. le R. P. Anthoine Ruteau de l'Ordre des PP. Minimes, *En ſes Annales de Haynaut L. IIII. Chap. III.*

L'an 1651. le R. P. Philippe Bouchy, dit Seruius, de la Compagnie de Ieſus, l'a tres-elegamment & tres-fidellement traduit derechef en Latin, auec ſes principaux miracles, en vn liure qu'il a intitulé: *Diua Tungrenſis Hanno-Belgica.*

En conformité deſquelles & de beaucoup d'autres fideles editions qui en ont eſté faites,

Digitized by Google

faites, apres auoir derechef meurement examiné les anciens Tiltres & Regiſtres de la Chapelle, les Chartres & Lettres originalles de la Confrerie des Merchiers, & de ſes Priuileges, les Bulles d'Indulgences, d'approbations des Miracles, &c. & pluſieurs autres eſcrits & actes authentiques, tirez tant des Archiues de Tongre que d'ailleurs, ie vous donne, Amy Lecteur, la cinquieſme edition de ce preſent recueil, à la plus grande gloire de Dieu & de ſa Tres-ſaincte Mere.

A NO-

Digitized by Google

A NOSTRE DAME DE TONGRE.

Si ie ne puis Reine des Anges,
Qu'à force de temerité
Vouloir enfler de vos loüanges
Le front de ce petit traicté ;
Auſſi ne puis-je ſans offenſe
Le renuoyer à ſon Auteur,
Que ie ne prenne la licence
D'y joindre vn vers à voſtre honneur :
Puis que le nom de temeraire
Déplait moins que celuy d'ingrat,
S'il faut paſſer pour ſcelerat,
I'ayme mieux parler que me taire.
Lors qu'il y va de voſtre gloire,
Ie ne ſçaurois eſtre muët ;
Mais depuis que i'ay veu l'Hiſtoire
De vos faueurs en ce liuret,
Par vne douce violence,
Que i'aurois peine d'exprimer,
En m'éueillant de mon ſilence
Ie me vois contraint de rimer,
Et de benir mille fois l'heure
Qu'en vôtre Image il vous a pleu
De vous tranſporter en ce lieu,
Pour y faire vôtre demeure.
Le choix que vôtre bien-veillance,

Fit

Fit du jardin du Sieur Hector,
Pour l'enrichir de ſa preſence,
Que i'eſtime plus que tout l'or :
La deſcente de vôtre Image
Et ſes tranſports reiterez
Par trois fois en cét heritage,
Preſens mil témoins aſſûrez :
L'air tout remply de melodie,
Et la nuict pleine de clartez
Meritent bien d'eſtre chantez
Tant en proſe qu'en poëſie.
Cette Image miraculeuſe
Eſt vn ouurage ſur-humain :
Sa mine eſt trop majeſtueuſe ,
Iamais homme n'y mit la main :
Et puis que les Anges ſont gloire
D'auoir apporté ce pourtrait,
Pourquoy ne pourray-je pas croire
Que c'eſt vn Ange qui l'a fait ?
N'eſt qu'il me ſoit permis de dire
Que la main de vôtre bonté,
Forma les traits de ſa beauté,
Que la terre & le Ciel admire.
Tongre, la plus heureuſe terre
Et le plus fortuné pourpris
Qui ſoit au monde elementaire,
Que ton threſor eſt de grand prix !
Que ce bon-heur ineſtimable
Rend ton Climat delicieux,
Où la Reyne la plus aymable

Porte

Digitized by Google

Porte vn vnguent ſi pretieux
Pour tout genre de maladie ;
Que ceux leſquels en ſont atteints
De malades deuiennent ſains ,
Dés qu'ils y vont ſeruir Marie.
Si l'innocence condamnée
(Par ſa propre confeſſion
A force d'eſtre gehennée)
Luy monſtre ſon affliction ;
Sa puiſſante main la tranſporte
Pendant qu'elle eſt dans le ſommeil :
Et de Nôtre Dame à la porte
Elle ſe treuue à ſon réueil ;
La Vierge luy ſert de refuge,
Et ce miraculeux tranſport
Eſt vn témoignage ſi fort ,
Qu'il accoiſe l'ire du Iuge.
Mais cette grande Operatrice
Ne ſe veut point arréter là :
Pour nous montrer qu'elle eſt propice,
Il faut qu'elle paſſe au delà :
Si les viuant ſentent ſon aide,
Les morts en ſeront-ils fruſtrez ?
L'authorité qu'elle poſſede
N'eut iamais les bras meſurez ;
La Mort que l'on peint ſans oreille
Eſt ſouple à ſes commandemens,
Qui ſont des triſtes monumens
Leuer la cendre qui ſommeille.
Arreſte toy ma pauure plume ,

Digitized by Google

Il eſt temps de changer d'eſſors ;
Car tu groſſirois ce volume
De ce qui ne touche qu'au corps :
La gueriſon d'vne ſeule Ame,
Qui vaut plus que tout l'Vniuers,
Eſt plus digne de Nôtre Dame,
Et merite bien quatre vers :
Cent preuues, pour vne ie quitte,
C'eſt d'vn Larron qui fut ſurpris
Volant ſon tronc, & qui fut pris,
Mais s'eſchapant ſe fit Hermite.
O Terre qui ſert de Theatre
A tant de nobles Actions !
Rien ne te peut iamais abattre ;
Tandis que tes affections
Se conſerueront dans la flâme
Conuenable à ta qualité,
Et que de Tongre Nôtre Dame
Tu retiendras la dignité :
Brûle d'amour pour cette Hoſteſſe
Qui t'honnore de ſon ſejour,
Puis que chez toy ſe tient la Cour
De la plus Auguſte Princeſſe.
Lecteur, qui verras dans ce Liure
Les grands eſſ[illegible] de ſon pouuoir
Pourras-tu bien ceſſer de viure
Sans luy rendre quelque deuoir ?
Es-tu ſurpris de maladie ?
Elle te rendra la ſanté :
Et ſi ton Ame eſt engourdie,

Elle

Elle y retreuuera l'Eſté :
C'eſt vn noble pelerinage,
Qui ne peut eſtre dedaigné,
Les Anges nous l'ont enſeigné
Lors qu'ils y porterent l'Image.
O Glorieuſe Vierge-Mere !
Dont le regard eſt ſi perçant,
Qu'il va, ſans treuuer de barriere,
Navrer le cœur du Tout-puiſſant ;
Ie viens aux pieds de vôtre Image
Pour vous offrir mon pauure Cœur :
Ie ſçais bien que c'eſt vn hommage
Indigne de vôtre grandeur ;
Mais ayez pitié d'vn malade
Qui ſe vient preſenter à vous,
Tous ſes maux luy ſembleront doux
Si vous le percés d'vne œillade.

Par le Sr. GARDE' Curé
de Bellœil, &c.

CHAPI-

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Description de Tongre.

TONGRE NÔTRE DAME est vn beau petit Village en Haynaut, appartenant à Madamoiselle Antoinette d'Ongnies. Comtesse de Willerual, &c. distant d'vne lieuë de la Ville d'Ath, & demi-lieuë de Chierves, assis en bon lieu & tré-bon air, ayant sur le haut de belles Campagnes ouuertes, & au bas vne petite riuiere (qui fait tourner vn moulin) dont les riues sont tapissées des riantes & gracieuses verdures.

Ce Village, regardé des plus fauorables influences du Ciel, est bien-heuré d'vne Image miraculeuse de Nôtre Dame, laquelle a esté visiblement apportée par les Anges, auec des prodiges & merueil es ineffables, dans le Iardin du Seigneur de ce lieu, nommé Hector de Tongre, homme tré-illustre, tant pour la saintetè de sa vie, que pour sa Noblesse; mais, par maladie, deuenu aueugle depuis trois ans.

Ce deuot Seigneur bien réjoüy d'vne si honnorable visite, fit par trois fois solemnellement porter cète Image à l'Eglise Paroissiale,

le, qui eſtoit lors Tongre Saint-Martin, par le Curé, ſuiuy & accompagné de tout ſon peuple, & les Anges l'ont par autant de fois viſiblement rapporté au méme Iardin, auec autant de triomphes & de merueilles, qu'elle y auoit fait à ſa premiere entrée.

Ce qui fut cauſe que l'on y baſtit, bien-tôt apres vne Chapelle, conſacrée à la Mere de Dieu, où repoſe encore céte ſainte Image, tres-illuſtre & celebre en miracles continuels.

Dés lors l'Image a donné ſon nom au lieu, lequel deuant qu'il en fut annobly, n'eſtoit qu'vn Hameau, de la Paroiſſe de Tongre Saint-Martin, nommé *Tongre la Grande*. Ie ne ſçais qui luy auoit donné ce nom de *Tongre la Grande*, mais bien ſçais-je que c'eſtoit vn nom de bel augure & de bon preſage, qui prognoſtiquoit les grandeurs futures de ce petit grand Tongre, qui deuoit étre le Theatre de ces grandes merueilles qui rauiſſent ce iourd'huy tout le Monde. Mais dés que Nôtre Dame en a pris poſſeſſion en ſon Image, il porte le nom de ſa chere Preſidente & Maiſtreſſe, & s'appelle *Tongre Sainte Marie*, ou *Tongre Nôtre Dame*, où il y a dés lors vn tré-celebre & deuot Pelerinage.

CHAPI-

CHAPITRE II.

De l'Origine, Excellence, & Antiquité du Pelerinage de Nôtre Dame de Tongre.

LE Pelerinage de Nôtre Dame de Tongre tient ſon origine du Ciel, & ſon établiſſement des Anges.

1. Les Anges en furent les premiers Pelerins, & en peu de iours, ils y firent quatre fois le voyage és quatre diuins tranſports qu'ils firent de la Saincte Image.

2. Les Anges, ces braues Muſiciens & Maîtres Chantres de l'Egliſe Triomphante, ont quatre fois réjoüy Tongre de leur Muſique, y chantans melodieuſement & d'vn air tout nouueau les offices du Paradis, auec bien d'autres inſtrumens, que ceux que fit reſonner Dauid deuant l'Arche d'Alliance. Et qui ſçait ſi le Paranymphe Gabriël n'a pas entonné le premier motet d'vn ſecond AVE GRATIA PLENA.

3. Les Anges, comme des officieux & deuots Acolythes ont quatre fois éclairé le Territoire de Tongre de beaucoup de luminaires, & l'ont parfumé d'encens bien plus aggreable, que tous les parfums de l'Arabie heureuſe.

4. Les Anges ont fait vn cinquiéme voyage à Tongre, pour contribuer leur offrande à

la

la Fabrique de la Chapelle, & leurs aiſles ont ſeruy de chars legers, pour y mener miraculeuſement d'Anthoing en vne belle nuict, quantité de materiaux neceſſaires pour l'acheuer. Et qui ſçait, ſi peut-étre ces bienheureux Eſprits, plus ingenieux que des Beſeleels, n'ont pas tiré le plan de la Chapelle, & marqué les premiers deſſeins de ſa Forme, & de ſa Grandeur, puis qu'ils ont ſi largement contribué à ſon Edifice, & fait le choix de la place?

D'où naiſt vn ample ſujet de pieuſement diſputer ſur le nom de céte Chapelle Angelique, ſçauoir, quel Tiltre elle doit porter, ou de Nôtre Dame de Tongre, ou de Nôtre Dame des Anges? les plus deuots l'honnorent pour vn petit Lorette: & de vray, ce qu'eſt Lorette en Italie, Tongre l'eſt en Haynaut: & jaçoit que Lorette ſoit l'vn des plus ſaints & des plus adorables lieux du monde, ſi eſt-ce que Tongre a cela par deſſus Lorette, qu'il a merité de receuoir des Anges ſon precieux depôt, auant que Lorette receût le ſien; à ſçauoir l'an 1081. & Lorette, l'an 1294. joint que les Anges ont largement contribué à la baſtiſſe de la Chapelle de Tongre, comme ſe dira plus amplement au Chap. viij.

Tous ces beaux emplois & miniſteres des Anges, témoignent bien qu'il y a ie ne ſçay quoy de celeſte, au choix que la Mere de Dieu

Dieu a fait de ce Lieu de Tongre, pour y preſider & reſider en ſon Image, qui eſt vne merueille digne d'autant d'admirations, qu'il y a eu de Prodiges en ſes Tranſports, & de Miracles à ſa veneration. Et certes il ſemble que ſes quatre glorieux Tranſports, ayent eſté les Eſſays de ceux de Nôtre Dame de Lorette, laquelle a eſté diuinement tranſportée de Nazareth en Eſclauonie l'an 1291. le 9. iour de May : & l'an 1294. le 9. Decembre de l'Eſclauonie en Italie, en trois endroits par diuerſes repriſes.

1. En la Marche d'Ancone, joignant la Mer, en vne foreſt du Territoire de Recanat, qui appertenoit à vne noble & vertueuſe Dame appellée Lorette, dont ce Saint lieu a eſté ſurnommé.

2. De céte foreſt, contaminée par les brigans, elle fut portée à vne montaignette voiſine, heritage de deux freres germains, d'où auſſi elle fut, pour leur auarice, en peu de mois retirée par les Anges pour la troiſiéme fois, enuiron vn trait d'arc, & poſée en vne autre montaignette en la voye militaire tirant au Port dudit Recanat, où elle eſt encor ce jourd'huy. *a*

Auſſi Tongre & Lorette celebrent leur Proceſſion & Dedicace anniuerſaire en vn

 méme

a Le R. P. Louys Richeome de la Compagnia de Ieſus, en ſon Pelerin de Loreſte n. 3.

méme iour, à ſçauoir à la Natiuité de Nôtre Dame, huitiéme de Septembre, & ce de l'Inſtitution du Saint Siege Apoſtolique, nonobſtant que le premier Tranſport de Nôtre Dame de Tongre ait eſté fait le premier iour de Fevrier.

C'eſt pourquoy il y a deux iours en l'an fort celebres à Tongre, l'vn eſt à la Purification, qui eſt le jour du premier Tranſport de la Sainte Image, par le miniſtere des Anges, dont la Solemni é ſe commence principalement a l'heu e de ſon entree à Tongre, qui eſt la veille de la Chandeleur, ſur les onze heures de nuit, laquel.e eſt alors toute changée en iour, par la veneration des Habitans & voiſins du Lieu, & par le deuot concours des Pelerins. L'autre grande Solemnite eſt à la Natiuité de Nôtre Dame, iour de la Proceſſion & Dedicace du Lieu, auec Octaue ſolemnelle, que les Pelerins changent en Neufuaine.

Eſdites Solemnités & autres, la foule des Pelerins étoit jadis ſi grande, que l'Egliſe n'étant point capable de les contenir, il leur falloit celebrer la Meſſe au dehors, dont ſe voit encor l'Autel au Cemetiere, à front de la Place, auec ſa Table d'Autel & vn Chapiteau de pierre, qui étoit jadis ſoûtenu aux deux côtez, de piliers de meme matiere. Nôtre Siecle a le bon-heur d'y voir renaître vn

pareil

pareil concours, non ſans grand fruit ſpirituel de beaucoup d'Ames.

Et qui n'aymeroit ce deuot Pelerinage, puis qu'il eſt inſtitué du Ciel, beny de la Vierge, & chery des Anges ? ce n'eſt pas de merueille ſi les Prelats de l'Egliſe l'eſtiment, ſi les Roys l'honnorent, & ſi tout le Monde l'admire, tant pour la Majeſté de ſon Origine toute celeſte, que pour le grand nombre & la ſplendeur des Miracles eminens, & authentiques, que chaque ſiecle a reconnus depuis enuiron ſix cens ans, & particulierement des morts reſuſcitez, que l'on trouue iuſques au nombre de dix-neuf, entre leſquels, douze enfans morts-nez ont reçeu la vie & le bapteſme, ſans les autres merueilles que l'Hiſtoire vous fera voir.

Le Saint Siege Apoſtolique a touſiours fait tant d'eſtime de Tongre, que les Miracles operez en ce lieu par la vertu diuine l'eſpace de trois cens trente trois ans, ſont tous authentiquez & approuuez, ou des Souuerains Pontifs, ou par aſſemblées des Cardinaux, ou des Reuerendiſſimes Euéques de Cambray, & nommément les diuins Tranſports de la Sainte Image, leſquels, Gerard II. Euéque dudit Cambray, eſt venu luy méme publier & précher à Tongre.

Les Souuerains Pontifs, Vrbain II. & pluſieurs de ſes Succeſſeurs. Vrbain VIII. Inno-

cent X. quantité de Cardinaux, & François Vander-Burch Archeuéque de Cambray, ont illuſtré Tongre de beaucoup d'Indulgences.

Philippe I. Roy de France y fit de tré-rares preſens, & nommément d'vne partie notable de la Sainte vraye Croix de Nôtre Seigneur IESVS-CHRIST.

Bauduin II. Comte de Haynaut y erigea la noble Confrerie des Merchiers.

Albert de Bauiere, &c. y donna de beaux Priuileges, qui furent pareillement confirmez par Philippe Archiduc d'Auſtriche, &c.

Charles V. Empereur, &c.

Philippe II. Roy d'Eſpagne, &c.

Albert & Iſabelle, &c.

D'où ſe voit que le Pelerinage de Tongre, a touſiours été dans les bonnes graces du Ciel, dans l'eſtime des Prelats de l'Egliſe, & dans l'affection des plus grands Princes du Monde. Auſſi eſt-il l'Aîné des plus celebres Pelerinages de Nôtre Dame qui ſont en Haynaut: (ſi l'antiquité d'vn Pelerinage eſt à eſtimer.) Car celuy de Hal n'a commencé que l'an 1267. Celuy de Cambron l'an 1322. Celuy de Chierves l'an 1326. Mais celuy de Tongre a pris naiſſance l'an 1081. à la venuë de la Sainte Image de Nôtre Dame en ce Lieu.

CHAPI-

CHAPITRE III.

Deſcription de l'Image de Nôtre Dame de Tongre.

L'Image de Nôtre Dame de Tongre eſt vne Auguſte ſtatuë de bois, plâtré & peint d'vn artifice plus qu'humain ; ſon port a je ne ſçay quoy de celeſte, que l'Oeil peut bien admirer, mais que la Plume ne ſçauroit depeindre : auſſi n'en a-t'on pas encore pû connoître l'ouurier ny le peintre, ſi ce fut vn Ange ou vn Homme, ny d'où elle eſt venuë, ſi du Ciel, ou des plus éloignez climats du Monde.

Le ſentiment de l'Antiquité l'honnore pour vn chef-d'œuure du Paradis, & comme vn ouurage des mains des Anges, ſoit qu'elle ayt été façonnée dans le Ciel, ſoit au Iardin où elle s'eſt apparuë, ou ailleurs : & qui ſçait, ſi peut étre elle n'eſt pas mémes ſortie des mains de ſon Prototype, la Royne des Anges, pour vn Crayon de ſa Beauté ?

D'autres ſont d'aduis qu'elle eſt ſortie d'vn Lieu (juſques ores inconneu & caché aux Hommes) où peut étre elle étoit ſans honneur. Quoy qu'il en ſoit, c'eſt aſſez pour en faire de l'eſtime, que c'eſt vn don du Ciel par le miniſtere des Anges.

Auſſi fraudroit-il vn pinceau du Ciel pour

Digitized by Google

la naïfuement depeindre : elle eſt grauement aſſiſe, auec l'Image de ſon Fils IESVS deuant ſoy : elle a le front large, les yeux vifs & grauement doux, les joues gracieuſes, les levres vermeilles, la face brunette, brillante & pleine de ſerenité, mais auſſi pleine de majeſté, qui fait paroître je ne ſçay quoy de diuin, & qui touche tellement le cœur & l'eſprit d'vn chacun de reuerence & d'allegreſſe interieure, qu'il faut que tous confeſſent eſtre là quelque Diuinité cachée, qui s'inſinuë doucement dans le plus ſecret de l'Ame.

Ie laiſſe à ceux qui la veulent deuotement contempler, d'en exprimer leurs pieux ſentimens, & les doux mouuemens de joye, de pieté, d'amour & de reuerence qui ſortent à l'aſpect de ce bel object des delices des Anges : & je croy que les ames les plus pechereſſes ne ſçauroient ſe preſenter deuant céte Image ſacrée, ny s'approcher de ſon Autel, ſans reſſentir quelques reproches & remords de conſciences : comme ſi ce Pourtrait de la plus eminente pureté du Ciel leur parloit & ſe rendoit eloquent par ſon ſilence, ainſi les Miracles faits au fond de l'ame, y ſont beaucoup plus frequens & plus admirables que ceux qui ne ſe font qu'en faueur du Corps.

C'eſt vne tradition bien commune, que l'on a veu quelquesfois céte Majeſtueuſe Image

Image changer de couleur, comme vn miroir de beauté volontaire, & singulierement au jour & à l'heure anniuersaire de son entree, à Tongre : que l'on y voit encore quelquesfois estinceller & reluire sur la douce Majesté de son visage, des petits rayons auec des traits de couleurs & de ioüissons celestes qu'on ne sçauroit exprimer. Si cela est, c'est sans doute que les Cherubins spectateurs & admirateurs de ce Diuin Propitiatoire, viennent celebrer la Dedicace de sa Chapelle en Terre, comme Chapelains de sa Chapelle Royale au Ciel. Quoy qu'il en soit, il y a assez d'autres merueilles tres-authentiques, qui rendent cete Effigie de la Serenissime Princesse du Paradis, grandement venerable & aux Hommes & aux Anges. En voicy l'Histoire, escrite auec autant de verité, de candeur & de fidelité, qu'il en est requis aux veritables loüanges de la Mere de Dieu.

CHAPITRE IV.

Les Prodiges & Merueilles du Transport de Nôtre Dame de Tongre, par les Anges.

L'Image miraculeuse de Nôtre Dame de Tongre, a esté visiblement apportée par les Anges en vne nuë blanche & lumineuse, dans le Iardin du Château de Messire Hector, de Tongre, Seigneur de ce Lieu, l'an

mil quatre-vingt vn, le premier iour de Fevrier ſur les onze heures de nuit, auec vne douce harmonie d'Anges, & vne ſuauité d'odeurs infiniment agreables.

La Sainte Image paroiſſoit majeſtueuſement aſſiſe dans cete nuë blanche, comme dans vn Trône & Pavillon de gloire: La nuë beaucoup plus rayonnante que le Soleil, éclairoit tout le Territoire comme en vn beau Iour & plein Midy: & ce lieu enuironné de lumieres, retentiſſoit aux concerts harmonieux des Chœurs des Anges, qui chantoient des Airs du Paradis.

L'Air diſtiloit des odeurs & parfums du Ciel; le Ciel eſtincelloit des Globes de Feu, chaſſes-tenebres de la Nuit; & la Nuit changée en Iour, prêtoit ſon ſilence à la Muſique des Anges pour honnorer l'entrée Royale de cete Venerable Image en ce lieu de Tongre, qui ſembloit étre changé en Firmament, le Firmament en Soleil, l'Air en baume tres-odiriferant, & le jardin de Meſſire Hector en vne Cour Celeſte

Les habitans du Lieu, à la veuë de ces merueilles, & au ſon rauiſſant de la Muſique des Anges, furent tellement ſaiſis d'admiration, de joye, & d'allegreſſe, que parmy ces lumieres, ces odeurs, & melodies du Paradis, ils pouuoient fort heureuſement diſputer, ſçauoir s'ils eſtoient éleuez dans le Paradis,

ou ſi

ou si le Paradis estoit descendu en Terre.

Messire Hector en étant aduerty, fit aussitost leuer tous ses domestiques, & aueugle qu'il étoit, se fit conduire au Lieu où paroissoient ces merueilles, & où ja ses Manans & Sujets s'étoient assemblez en grand nombre, tous extasiez & saintement rauis à la contemplation de céte Majestueuse Image, & des prodigieux triomphes de son Transport en ce Lieu: & entendans ces concerts & melodies des Anges, & adorant ces delices & parfums du Ciel, il adoroit en son Cœur ce qu'il ne pouuoit apprendre par les yeux.

Ces sacrez & prodigieux Triomphes, eschantillons de la Gloire Eternelle, durerent vne heure & demie & d'auantage.

Ores sçauoir si la Sainte Image à l'instant de son entrée au Iardin, s'est aussi-tôt reposée sur quelque arbrisseau ou sur vn parc à fleurs (peut étre alors couuert de neige) ou bien si elle a esté quelque espace de temps diuinement suspenduë en l'Air dans ledit Iardin, & aussi long-temps qu'a duré la Musique des Anges, qui luy ont peu auoir fabriqué en l'Air vn autel des Pierres du Paradis, au costé duquel ils allumoient leurs encensoirs, & deuant lequel ils chantoient leurs Motets, tous humiliez deuant ce Trône de Grace & de Gloire, à la façon des 24. Viellards de l'Apocalypse; l'Histoire n'en dit mot, ce qui se laisse aux plus deuots à mediter, auec les circonstances

ſtances de l'an, du iour, & de l'heure de ſon entrée Royale à Tongre, qui ne manquent pas de myſteres, non plus que le Iardin, qui eſt à preſent changé en l'Egliſe Paroiſſiale, en laquelle on celebre tous les ans auec beaucoup de reſioüiſſances, de ſolemnitez & de Deuotions, le iour & l'heure anniuerſaire du diuin Tranſport de cete Image, qui eſt la veille de la Purification de Nôtre Dame. Sur les onze heures de nuit, on y chante de toute antiquité Matines ſolemnelles, ſuiuies de la Proceſſion, & à l'heure meſme que les Anges mirent fin à leur Muſique, qui eſt ſur les douze heures & demie apres la minuit, on y chante tous les ans la Meſſe ſolemnelle, par priuilege accordé à perpetuité: Auec Indulgence pleniere concedée par N. S. P. le Pape Vrbain VIII. à tous Confreres & Conſœurs, qui confeſſez & communiez viſiteront ladite Egliſe, &c.

Sur les douze heures & demie apres minuit, le Ciel éteignant ſes lumieres, les Anges mirent fin à leur Muſique; & Meſſire Hector ne voulant laiſſer ſans honneur ce don du Ciel, fit porter l'Image auec beaucoup de reuerence en ſa chambre, à deſſein de la faire ſolemnellement tranſporter le matin à l'Egliſe Paroiſſiale, ordonnant qu'elle fut ſoigneuſement gardée, & veillée toute la nuit par ſes domeſtiques, auec leſquels il demeura iuſques au iour en prieres & deuotions.

CHA-

CHAPITRE V.

Trois autres miraculeux Tranſports de la méme Image par les Anges.

PREMIER TRANSPORT.

LE méme iour, qui eſtoit la Féte & Solemnité de la Purification de Nôtre Dame, du matin immediatement deuant la Meſſe Paroiſſiale, le Paſteur vint proceſſionellement de ſon Egliſe de Tongre Saint Martin, auec tout ſon peuple, au Chaſteau de Meſſire Hector, receuoir céte precieuſe Image auec Croix, luminaires & Confanons, & ſuiuy dudit Seigneur & de tout le peuple, il la porta ſolemnellement en ladite Egliſe, pour y étre publiquement honnorée; où elle fut deuotement expoſée ſur le grand Autel; mais ô merueille!

Ce méme iour ſur les onze heures de nuit, la Sainte Image ſortit viſiblement de Tongre Saint-Martin, & fut rapportée par les Anges dans le méme Iardin de Meſſire Hector, auec autant de pompe & de magnificence que le jour precedent, dans vne nuë blanche & lumineuſe, auec tant de melodies & ſouëfues odeurs que Meſſire Hector (qui s'y fit conduire derechef) & les Habitans du Lieu ſpectateurs de ces merueilles, penſoient jà par auant-gouſt, poſſeder les delices du Paradis,

Paradis, & ces Triomphes durerent encore plus d'vne heure & demie.

Sur les douze heures & demie apres minuit, quand le Ciel eut retiré ſes lumieres, & que les Anges eurent terminé leur Muſique, le Seigneur Hector tout rauy, dans je ne ſçay quels tranſports d'allegreſſe & d'admiration, d'vne viſite ſi honorable, fit dereche porter l'Image dans ſon Cabinet, auec beaucoup d'honneur & de reuerence, fit veiller ſes domeſtiques, & paſſa encore la nuit auec eux, dans des indicibles ſentimens de pieté & de deuotion.

Devxiesme Transport.

Le méme jour du matin, l'Image fut portée ſolemnellement pour la ſeconde fois en l'Egliſe Paroiſſiale, auec autant & plus d'appareil & de veneration que le jour precedent, pour y étre particulierement honnorée: & de vray qui n'euſt jugé que céte belle Arche d'Alliance ne pouuoit mieux loger qu'en la Maiſon de Dieu?

Nouueau Miracle? ce méme jour ſur les onzes heures de nuit, céte Venerable Image ſortit pour la ſeconde fois de l'Egliſe Paroiſſiale, & fut encor rapporté par les Anges, dans le méme Iardin du Seigneur Hector, auec autant de parades, de triomphes & de réjoüiſſances

ſances que les jours precedents. Heureux Iardin, enrichy d'vn ſi ſacré Depoſt ?

Alors le Seigneur Hector jugea bien, que la Mere de Dieu luy demandoit ſon Iardin, pour y eſtre honnorée en ſon Image, & pour en faire vn Iardin de delices ſpirituelles, où ſes Deuots pourroient cueillir les fleurs & les fruits de ſes faueurs. Et pour ne rien faire qu'auec prudence & meur aduis, en matiere de ſi grande importance, il trouua bon d'en aduertir le Reuerendiſſime Euéque de Cambray, Gerard II. afin que par ſon authorité le tout fuſt authentiqué, & publié par tout le Monde.

Sur ce, l'Image fut laiſſée en ſon Lieu dans le Iardin, & le Seigneur Hector n'oſa plus permettre qu'on y touchât ſans l'adueu de ſon Euéque, auquel il enuoya pour ce ſujet vn ſien Gentil-homme nommé Iean de Brugelettes, auec lettres eſcrites en ſon nom, declaratifues de tout ce que deſſus. Les Lettres furent leuës en plein Conſeil : L'auis & la reſolution de Monſeigneur de Cambray & de ſon Vicariat, bien joyeux de ces merueilles, fut d'enuoyer au Lieu quelques graues & vertueux Commiſſaires d'enqueſtes pour s'informer pleinement de la verité & des circonſtances du fait. En ſuite dequoy furent deputez quatre notables & ſignalez Perſonnages de Cambray à Tongre, à ſçauoir Iean Muquet,

Muquet, & Pierre du Mont Auditeurs de la Cour, accompagnez de Willame du Chaſteau, & de Robert le Brun auec ordre & charge de s'informer juridiquement & fidelement de ce qui en étoit.

TROISIEME TRANSPORT.

MEſſieurs les Deputez de Cambray, étans arriuez à Tongre, le deuot Seigneur Hector inuita le Seigneur Pierre de Bellœil ſon beau fils, & le Seigneur Iean de Heuſſegnies, Illuſtres & genereux Cheualiers, & pluſieurs honnorables Eccleſiaſtiques & Gentils-hommes, de venir honnorer la troiſiéme Proceſſion, & le troiſiéme Tranſport de l'Image de Nôtre Dame, qui ſe deuoit faire de ſon Lieu, à l'Egliſe Paroiſſiale de Tongre Saint-Martin.

Le Seigneur Hector ſe confiant que la Mere de Dieu confirmeroit derechef le choix qu'elle faiſoit de ſon Lieu, & ſpeciallement en céte occaſion, où il s'agiſſoit de ſon honneur, plein de foy & de pieté, fit leuer l'Image de ſon Iardin à la veuë des Deputez, des Eccleſiaſtiques, Cheualiers & Gentils-hommes, & de tout le peuple. Elle fut donc portée proceſſionnellement pour la troiſiéme fois en l'Egliſe Paroiſſiale, & ſolemnellement expoſée ſur le Maître Autel.

Sur

Digitized by Google

Sur ce, Messieurs les Deputez estoient pleins de desirs & d'esperance de voir le retour miraculeux de cete Image, ainsi que plusieurs auoient jà veu. Sur ces attentes, sçauoir si elle reuiendroit encor dans son Iardin, & en quelle maniere, de commun auis & conseil fut dressée vne Tente au chemin, entre ledit Iardin & Tongre Saint-Martin, dans laquelle deux Deputez de Cambray se tinrent, auec plusieurs Ecclesiastiques, ardamment desireux de voir le succés de leur attente : & les deux autres se mirent en sentinelle dans le Château du Seigneur Hector, qui estoit contigu audit Iardin auec les Seigneurs Pierre de Bellœil, Iean de Heussegnies & plusieurs Gentils-hommes.

Chose adorable ! ce méme iour sur le point d'onze heures de nuit, voicy céte Auguste & Venerable Image sortir visiblement de l'Eglise de Tongre Saint-Martin, auec la Musique des Anges, couronnée de lumiere & de gloire, portée en l'Air tout parfumé d'odeurs tres-agreables, dans vne nuë blanche, comme dans vn Pauillon éclairé de Soleils, & passant droit au dessus de la Tente des Deputez & des Ecclesiastiques, spectateurs & admirateurs de ces merueilles, aussi bien que tous les autres qui estoient & aux portes & aux fenestres du Château, elle fut rapportée par les Anges dans le méme Iardin, auec vne indici-

ble

ble lieſſe, extaſe & tranſport de tout ce Monde de peuple aſſemblé, qui contemploit ces diuins Myſteres qui leur rauiſſoient le cœur de joye & d'allegreſſe, les yeux de lumieres & ſplendeurs celeſtes, l'ouye de fredons & melodies Angeliques, & l'odorat de parfums & ſouëfues odeurs. Ces prodiges durerent vne heure & demie & dauantage. Qui n'euſt eu le cœur, les ſens & l'eſprit rauis parmy ces Chœurs, ces Airs, & ces douceurs du Paradis! auſſi leurs doux attraits éleuoient ces belles Ames à de hauts élans d'Amour, de reuerence, de pieté, d'admiration, & d'action de graces.

CHAPITRE VI.

Les Deputez auec tous les Eccleſiaſtiques, Cheualiers & Gentils-hommes aſſemblez, tant au Château qu'en la Tente, viennent honnorer l'Image dans le Iardin.

CEs Myſteres ſacrez-ſaints acheuez, tout ce monde de peuple qui étoit, & dans la Tente, & au Château du Seigneur de Tongre, ſe rendit au pluſtôt dans le Iardin, pour y ſalüer la Sainte Image, deuant laquelle Meſſieurs les Deputez humblement proſternez les genoux en Terre, les mains jointes, les larmes aux yeux, les yeux au Ciel, le cœur embrazé d'amour vers la Mere de Dieu,

Digitized by Google

Dieu, luy firent céte humble priere.

O Marie Mere de Miſericorde, nôtre Princeſſe, Mere & Aduocate qui du bien-heureux Thrône de vôtre Gloire, ne ceſſez d'aduocaſſer pour vos pauures Seruiteurs vers vôtre Fils vnique, luy montrant vos Mammelles virginales, deſquelles vous l'auez allaité, nous vous remercions du plus pur de nôtre Cœur, de ce qu'il vous a pleu jetter les Rayons de vos yeux pitoyables ſur nous, & bien-heurer ce Lieu de vôtre ſainte & ſacrée preſence, & vous y rendre familiere (vous ô Souueraine Princeſſe du Paradis) par les glorieux Tranſports de vôtre Image chez nous pauures & petits vermiſſeaux de Terre. O Sainte Mere faites nous dignes d'vne telle faueur! & comme vôtre Fils aggrea les deniers de la pauure Vefue, receuez nos cœurs, & nos volontez, & ce peu, voires ce rien que nous ſommes, en hommage & recompenſe: fauoriſez, & illuſtrez céte Contrée, eſpandez les influences de vos graces ſur ce Lieu, qu'en toute humilité & reuerence nous conſacrons aux pieds de vôtre ſacrée Majeſté.

Toute la nuit ſe paſſa en prieres & deuots entretiens, qu'eurent par enſemble tous ces bons Seigneurs, & les Deputez, qui veillerent l'Image tout la nuit; bien réjouys d'auoir eu le bon-heur de participer aux Triomphes de ce diuin Tranſport. On n'entendoit en ce Lieu qu'étonnemens & réjoüiſſances mélées de deuotions.

Digitized by Google

Tous les deuoirs d'Enqueſtes de tout ce que deſſus s'eſtant authentiquement paſſez, le tout fut porté au Bureau de la Cour de Cambray. Sur ce l'Image fut couuerte d'vne Tente ou Pauillon, attendant qu'on luy baſtiroit vne Chapelle. La pauureté du Lieu ne diminuoit pas pourtant la deuotion, car on y accouroit de tous coſtez, & l'on ſe comportoit dans ce Iardin auec autant de reſpect & de reuerence, comme ſi ce fuſt vn petit Paradis. Auſſi étoit-il jà illuſtré de pluſieurs Miracles, comme vn theatre où la Reine du Ciel étaloit aux habitans de la terre mille preuues de ſa Bonté.

CHAPITRE VII.

Approbation des miraculeux Tranſports de l'Image.

LE Reuerendiſſime Euéque de Cambray Gerard II. deuëment & pleinement informé de ces quatre diuins Tranſports de l'Image de Nôtre Dame de Tongre, il en donna Lettres Patentes d'Approbation, ordonnant que la publication en fût faite par tout ſon Dioceſe, à la plus grande gloire de Dieu & de ſa tres-digne Mere: & touché de deuotion de voir céte Image, fit vœu de la venir honorer, & à cét effet fit denonçer aux Curez circonuoiſins ſa venuë à Tongre pour

le

le 17. de Fevrier, auec ordre de s'y trouuer tous au méme iour.

Ils obeïrent tous au commandement de l'Euéque, & vinrent proceſſionnellement à Tongre reuétus de leurs habits ſacrez, la Croix & Confanons de leurs Egliſes, deuotement ſuiuis de leurs paroiſſiens, tant pour y ſaluer céte Image, que pour honnorer l'Office Diuin que leur Prelat y deuoit celebrer, lequel ſe rendit auſſi le meme iour à Tongre, où apres auoir adoré la ſainteté du Lieu, il fit la Predication, benit le Iardin & tout l'enclos & pourpris du Château de Meſſire Hector, & celebra le premier la Meſſe ſur vn Autel dreſſé dans la Tente deuant la Sainte Image.

Les premices ſacrées de ce Lieu ſembloient vouloir contre-imiter la Féte & les Offices que les Anges y auoient celebrez peu de iours auparauant; & on ne ſçait point ſi l'Air de Tongre ne diſtilloit pas encore quelques ſouëfues odeurs du Ciel, dont il auoit eſté n'agueres parfumé par les Anges: ſi eſt-ce que le Reuerendiſſime de Cambray ſe trouuoit ſi ſatisfait, & ſi doucement attaché à ce Lieu, qu'il y ſejourna trois iours. Et il eſt à croire, qu'alors a eſté marqué & deſigné le Tour de la Proceſſion, que l'on nomme encor aujourd'huy le Tour de Nôtre Dame, qui eſt le circuit des Iardinages du Château

de Meſſire Hector, l'vne des plus anciennes deuotions des habitans & pelerins de Tongre.

CHAPITRE VIII.

L'Erection de la Chapelle de Nôtre Dame de Tongre par le miniſtere des Anges.

CInquante quatre iours apres que l'Image eut fait ſon entrée à Tongre, & trente-huit iours apres la Benediction du Iardin, où elle auoit eſté poſée par les Anges, le 27. de Mars de l'an 1081. ont eſtez jettez les premiers fondemens d'vne Chapelle, qui fut incontinent viſitée d'vn concours innombrable des peuples, qui y accouroient de tous coſtez.

Le 28. d'Avril enſuiuant, les ouuriers qui bâtiſſoient la Chapelle, n'ayans plus nuls materiaux ny pierres, ny chaux, ny ſable pour l'acheuer, le lendemain matin ils en trouuerent plus de vingt charées, tranſportées de nuit, d'Anthoing à Tongre, par le ſeul miniſtere des Anges: & pour tout chariot, on ne vid qu'vne Pelerine habillée de blanc, qui diſpoſoit & appreſtoit ces materiaux. Ce beau Miracle auec les precedents a eſté approuué par le Reuerendiſſime Euéque de Cambray Gerard II.

La Chapelle ne fut pas ſi-tôt acheuée, que la deuotion & le concours des pelerins s'augmenterent

menterent de plus en plus, ce qui fut cauſe qu'elle fut bien-tôt apres erigée en Egliſe Paroiſſiale, fille & ſecours de Tongre Saint-Martin, comme il appert par pluſieurs anciens Tiltres. Et l'an 1525. le 24. de Iullet, elle a eſté emancipée de ſa Mere, & erigée en Cure particuliere par Monſeigneur Robert de Croy III. de ce nom, Euéque de Cambray.

CHAPITRE IX.

L'Inſtitution de la Confrerie de Nôtre Dame de Tongre.

SI Tongre eſt vn Lieu de delices aux Eſprits du Ciel, il ne l'eſt pas moins aux Anges de la Terre. Le Souuerain Pontife Vrbain II. y a canoniquement erigé vne Illuſtre Confrerie, ſous le Tiltre de Nôtre Dame, qu'il a ornée & enrichie de pluſieurs Indulgences, ainſi qu'a fait N. S. P. Vrbain VIII.

Céte Confrerie de Nôtre Dame de Tongre a été confirmée du Ciel l'an 1215. en la protection miraculeuſe des villes d'Ath, Valenciennes, Tournay & autres contre la Peſte & Mort ſubite, qui n'eſpargnoient perſonne, ſinon les Confreres & Pelerins de Nôtre Dame de Tongre, ſur leſquels ces horribles fleaux de Dieu n'eurent non plus d'a-

Digitized by Google

ction, que le feu de l'ardante Fournaiſe de Babylone, ſur les trois petits Hebreux.

Céte ſainte Confrerie honnorée depuis plus de cinq cents ſoixante ans d'vn nombre infiny de Confreres & Confœurs, eſt ſi celebre en ce Siecle affligé de Fievres malignes, Contagion, & Mort ſubite, que dés l'an 1629. (auquel N. S. P. le Pape Vrbain VIII. l'a illuſtré de nouuelles Indulgences) vn nouueau Monde de peuple a donné ſon nom en ce beau Liure de vie, auec tant de bonheur, qu'il ſemble que l'Arbre de vie ſoit planté dans le Iardin de Tongre, comme dans vn Paradis celeſtement terreſtre.

CHAPITRE X.

Indulgences octroyés par quinze Cardinaux.

L'an 1524. le 20. d'Avril quinze Cardinaux à ſçauoir:

ALEXANDRE *Euéque de Sabin.*

ANTOINE *Euéque de Preneſtin*, & PIERRE *Euéque d'Albe.*

MARC *Cardinal de S. Marc.*

LAVRENT *Cardinal des quatre Couronnez.*

IEAN *Cardinal de S. Balbine.*

LOVYS *Cardinal de S. Sabine.*

IEAN DOMINIC *Cardinal de S. Iean deuant la Porte-Latine.*

SCARAMVTIA *Cardinal de S. Ciriaque aux Baings.*

POMPEE

POMPEE *Cardinal de l'Egliſe des douze Apôtres.*
DOMINIC *Cardinal de S. Clement.*
LAVRENT *Cardinal de S. Anaſtaſe.*
FERDINAND *Cardinal de S. Pancrat.*
CHRISTOPHE *Cardinal de Sainte Marie in arâ Cæli Prêtre, &* IEAN *Cardinal de S. Coſme & S. Damian, Diacre.*

Ont accordé à perpetuité, à tous Pelerins & Bien-faicteurs de la Chapelle de Nôtre Dame de Tongre, penitens & confeſſez, chacun cent iours d'Indulgences, qui font enſemble quinze cens iours, és Feſtes de la Natiuité, Conception, Purification, Annonciation & Aſſomption de Nôtre Dame, par vne Bulle qu'ils ont donné munie de quinze ſeaux, qui ſe garde encore en l'Egliſe de Tongre.

CHAPITRE XI.

Indulgences de la Confrerie Nôtre Dame, par N. S. P. Vrbain VIII.

L'An 1629. le 7. de May N.S.P. le Pape Vrbain VIII. a octroyé à perpetuité à tous fidels, qui confeſſez & communiez, s'enrolleront à laditte Confrerie.

Indulgence pleniere au iour de leur entrée.

Indulgence pleniere au iour de la Purification de N. Dame, depuis les premieres Veſ-

Digitized by Google

pres, iuſques au Soleil couchant dudit iour, à tous Confreres & Conſœurs qui confeſſez & communiez, prieront Dieu en l'Egliſe dudit Tongre, pour l'exaltation de Nôtre Mere la ſainte Egliſe, l'extirpation des hereſies, la paix & l'vnion des Princes Chrétiens, & le ſalut du Souuerain Pontife.

Indulgence pleniere à l'article de la mort, inuoquant de cœur, ne le pouuant de bouche, le S. Nom de IESVS.

Indulgences de ſept ans & ſept quarantaines.

Es Fétes de l'Annonciation, Natiuité & Aſſomption de Nôtre Dame, & au iour de Saint François. priant comme deſſus.

Indulgences de ſoixante iours.

1. Entendant la Meſſe & autres offices diuins en ladite Egliſe.

2. Aſſiſtant aux Proceſſions approuuées par l'Ordinaire.

3. Aſſiſtant à enſeuelir les morts.

4. Accompagnant le Treſſaint Sacrement de l'Autel lors qu'on le porte aux malades, ou eſtant empeſché recitant en deux genoux au ſignal de la cloche, vn *Pater* & vn *Aue Maria* pour le malade.

5. Recitant cincq *Pater* & cincq *Aue Maria*, pour les Ames des Confreres & Conſœurs, trépaſſez en la grace de Dieu.

6. Moyennant la paix entre les ennemis.

7. Ramenant quelque deuoyé au chemin de ſalut.

8. En-

Digitized by Google

8. Enſeignant les ignorans ce qui appartient à leur ſalut.

9. A chacune des actions ſuſdites & de toute autre œuure pieuſe, il y a ſoixante iours d'Indulgences.

CHAPITRE XII.

Indulgences concedées par Meſſire François Vander-Burch, Archeuéque de Cambray.

L'An 1642. le 8. d'Aouſt, Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Reuerendiſſime FRANÇOIS VANDER-BVRCH Archeuéque & Duc de Cambray, tres-affectionné à la Mere de Dieu, honnorée en ſon Image de Tongre, a donné à perpetuité, chaque iour QVARANTE IOVRS de Pardon, à tous Fidels Chrétiens qui viſitans la Chapelle de Nôtre Dame de Tongre, y reciteront deuotement cinq *Pater noſter*, & autant d'*Aue Maria* pour les neceſſitez de l'Egliſe, &c.

CHAPITRE XIII.

Indulgences plenieres & Autel priuilegé concedez par Innocent X.

L'An 1650. 21. de Iullet N. S. P. le Pape Innocent X. a inſtitué pour chaque année,

Digitized by Google

année, le terme de sept ans, à commencer l'an 1651. des Prieres de quarante heures en l'Eglise de Tongre, auec Indulgence Pleniere les deux iours, pour tous Fidels qui confessez & communiez y assisteront, prians Dieu pour la Paix & Concorde entre les Roys & Princes Chrétiens, extirpations des Heresies, l'Exaltation de Nôtre Mere la Sainte Eglise.

La même Année 22. de Iuillet il a priuilegé le Maître Autel de l'Eglise, en faueur de la Confrerie de Nôtre Dame, & a accordé la deliurance d'vne Ame du Purgatoire, à chaque Messe de *Requiem* qu'on y celebrera, pour l'Ame de quelque Confrere ou Confœur trépassée, tous les Lundis, & toute l'Octaue des Ames.

CHAPITRE XIV.

L'auguste Confrerie de Sainct Ioseph erigée en l'Eglise de Tongre.

L'An 1652. a été canoniquement erigée dans l'Eglise de Tongre, en la Chapelle nommée *du S. Sacrement*, la sainte & Illustre Confrerie du glorieux Patriarche, Saint Ioseph, tré-digne Espoux de la Bien-heureuse Vierge Marie, & Pere nourricier de Nôtre Sauueur IESVS.

N.S.P.

Digitized by Google

N.S.P. *le Pape Innocent X. a donné à tous fidels Chreſtiens, qui confeſſez & communiez s'enrolleront à ladite Confrerie :*

Indulgence pleniere au iour de leur entrée.

Indulgence pleniere au iour de S. IOSEPH depuis les premieres Veſpres iuſques au Soleil couchant dudit Iour, à tous Confreres & Conſœurs qui confeſſez & communiez viſiteront ſa Chapelle, & y prieront Dieu pour la paix & concorde entre les Princes Chreſtiens, l'extirpation des hereſies, & l'exaltation de la Saincte Egliſe.

Indulgence pleniere à l'Article de la mort, inuoquant de cœur, ne le pouuant de bouche, le Sainct Nom de IESVS.

Indulgences de ſept ans & ſept quarantaines.

Es Feſtes de la Natiuité, Annonciation, Viſitation & Aſſomption de Nôtre Dame, viſitant ladite Egliſe de Tongre, confeſſé & communié & y priant Dieu comme deſſus.

Indulgences de cent iours à chacune des actions ſuiuantes

1. Entendant la Meſſe, ou quelque autre office diuin en ladite Egliſe de Tongre.
2. Aſſiſtant à quelque aſſemblée de la Confrerie en tout tel lieu que ce fuſt.
3. Logeant les pauures.
4. Moyennant la paix entre les ennemis.
5. Accompagnant le corps de quelque fidel Trépaſſé à la ſepulture.

6. Al-

6. Allant aux Proceſſions approuuées par l'Ordinaire.

7. Accompagnant le S. Sacrement de l'Autel, ſoit qu'on le porte en Proceſſion, aux malades, ou autrement, & ne pouuant l'accompagner, recitant vn *Pater* & *Aue Maria*, au ſignal de la cloche qui ſe donne à cét effect.

8. Recitant cincq *Pater noſter*, & cincq *Aue Maria*, pour les ames des Confreres & Conſœurs trépaſſez.

9. Ramenant quelque deuoyé au chemin de ſalut.

10. Enſeignant les ignorans ce qui concerne leur ſalut.

11. Finalement à toute action de pieté ou de charité on gaigne cent iours d'Indulgences, comme il appert par la Bulle, en date du 25. de May 1652.

CHAPITRE XV.

L'Inſtitution de la Confrerie des Merchiers.

LE Souuerain Pontife Vrbain II. ayant canoniquement inſtitué la Confrerie de Nôtre Dame en ſa Chapelle de Tongre, le Comte de Haynau Bauduin II. fils de Richilde zelé à la decoration de ladite Chapelle, luy a rendu ſon Pays & Comté de Haynau tributaire, par l'erection de la Noble

&

& Auguſte Confrerie des Merchiers, qu'il y a eſtably, de l'adueu méme & authorité de Sa Sainteté, auec ordre & mandat à tous Merchiers de Haynau de s'y enrooller, & payer hommage à laditte Chapelle.

Céte Confrerie des Merchiers, ſemble étre la Mere des Confreries erigées és Villes de Haynau, ſous le tiltre & l'inuocation de S. Michel (bien qu'elles ayent leurs conſtitutions & droits particuliers, pour l'entretien de leurs Chapelles) & qu'icelles ne ſont que Confreries ſubalternes, & filles de celle de Tongre; afin qu'en chaque Ville le Roy des Merchiers de Tongre auroit ſon Lieutenant (qui pource eſt appellé Maître, Commis ou Conêtable) pour procurer les droits & maintenir les priuileges de la Chapelle, & de l'Archi-Confrerie de Tongre, & en tirer d'iceux fidel rapport tous les ans.

L'an 1391. le 5. d'Aouſt le Duc Aubert de Bauiere &c. a ordonné à tout Merchier de Haynau de payer deux liures de cire à la Chapelle de Tongre à leur entrée dans la Confrerie, joint l'octroy de pluſieurs autres droits & priuileges dont la teneur s'enſuit tirées des Lettres Originales.

Conſti-

Conſtitutions & Priuileges de la Confrerie des Merchiers.

1. *SI quelqu'vn deuient Merchier, il doit faire ſerment à Nôtre Dame, au Roy & aux Confreres, qu'il entretiendra bien & loyaument à ſon pouuoir, les Droits & Ordonnance du Meſtier c'eſt qu'il aulnera de loyale Aulne, & peſera de loyal Poid, & de iuſte Balance & qu'il deliurera & donnera à chacun ſon droit, & gardera bien & loyaument les denrées de ſes Compagnons, comme les ſiennes, & ſi-tôt qu'il aura fait ſerment, il doit payer à l'Egliſe de Nôtre Dame, deux liures de cire, & pour le vin du Roy & des Confreres, dix ſols tournois.*

2. *Si par deffaut de gaignage, il auenoit que la Chandele de Nôtre Dame allât à declin, chacun deſdits Confreres la doit entretenir de demie liure de cire par an, ſur amende &c.*

3. *Si aucuns Merchiers en leurs aſſemblées diſent, ou font iniure l'vn à l'autre, rapporter ſe doiuent à l'Ordonnance des Confreres, ſur l'amende de dix ſols tournois moitié au profit de la Chapelle de Nôtre Dame, &c.*

4. *Pour entretenir la Chandele, & la Proceſſion pour les Confreres, Nôtre Dame de Tongre à vingt huit francs Eſtaux en pluſieurs Fétes du Pays de Haynau, ſi comme à Tongre, à Chierves, à Binche à Soignies, à Brugelettes & à Montigny,*

Digitized by Google

gny, parmy payant au Seigneur six deniers pour la piece de Terre, & pour le Bois. Et ne doiuent nuls Merchiers s'asseoir entre les Confreres dessusdits ayans francs Estaux, si ce n'est par le congé du Roy, ou de son Lieutenant.

5. *Si quelqu'vn desdits Confreres ayant francs Estaux és Fétes deuant nommées, laissoit à venir trois Fétes de suitte sans hayonner, il perd son Estau, & on le peut & doit reliurer à vn autre, au prix d'vne liure de Cire au profit* de la Chapelle *de Nôtre Dame de Tongre, jointe quelque reconnoissance au Roy & au Confreres.*

6. *En nulles Fétes ny Assemblées nul Merchier peut exposer, ny vendre ses denrées, ny prêter, sinon espicheries, sans le congé du Roy, ou de son Lieutenant; ny hayonner deuant la veille de la Féte à Soleil leuant, (sur l'amende de cinq solz, & l'Estau perdu, Moitié d'icelle amende à la Chapelle de Nôtre Dame, l'autre moitié au Seigneur du Lieu) ny mettre entre ses denrées femme, s'il ne l'a espousé, sur l'amende de cinq solz, ny valet, ou seruante, s'ils n'ont fait serment au Métier, &c. Et nul Merchier ne peut faire qu'vn Estau pour soy, & vn pour vn Confrere, sur l'amende de cinq solz, &c.*

7. *En toutes Fétes & Assemblées, tous Merchiers doiuent s'assembler pour faire rapport en la main du Roy, ou de son Commis, tout ce que chacun Confrere sçait du droit & profit* de la Chapelle *de Nôtre Dame, sur l'amende de dix solz.*

Digitized by Google

ſolz. Et ſi quelque malfaiteur s'embattoit entre les Eſtaux des Confreres, leur faiſant dommage de cas de crime, ils les peuuent prendre, arrêter, & mener en la priſon du Seigneur ſans meffaire.

8. *Celuy qui eſt eſtably Roy de par les Confreres, eſt obligé de venir chacun an à Tongre auec ſeſdits Confreres, la veille de la Natiuité de Nôtre Dame, le ſeptiéme de Septembre, faire bon compte aux Confreres des profits* de la Chapelle *de N. Dame, de ſon année; & pour luy oſter la couronne s'il plait & ſemble bon aux Confreres, & en creer vn autre, par l'election de la plus ſaine & grande partie des Confreres.* Leſquels Priuileges accordez à ladite Confrerie par le Duc

AVBERT DE BAVIERE,

Compte Palatin, du Rhin, Haynau, Hollande, Zelande, &c. Par Lettres patentes, données en la Ville de Mons en Haynau, l'an mille trois cens quatre-vingt onze le cinquiéme d'Aouſt, ont eſtez confirmez & ratifiez par les Succeſſeurs Comtes & Souuerains Seigneurs de Haynau.

CHARLES DE BOVRGOIGNE &c.

Par Lettres patentes données en la Ville de Midelbourg en Zelande l'an 1469. le 3. d'Aouſt.

PHILIPPE ARCHIDVC D'AVSTRICHE, &c.

Duc de Bourgoigne, &c. Par Lettres patentes, données en la Ville de Bruxelles, l'an 1486.

Digitized by Google

1486. le 24. de Fevrier. Auec ampliation de deux Articles, dont la teneur s'enſuit.

1. *Et de nôtre plus ample grace auons pour le bien & augmentation d'icelle Confrerie ordonnez & ordonnons par ces preſentes, que d'oreſnauant tous les Confreres de ladite Confrerie, ſeront tenus d'être annuellement au tour de ladite Proceſſion de Tongre, & aller le tour d'icelle Proceſſion, ſur l'amende d'vn patar que chacun defaillant ſera tenu payer.*

2. *En outre auons prohibé & defendu, prohibons & defendons, que nuls Merchiers venant és meltes de ladite Confrerie, ne puiſſent prendre aucunes Lettres de francs Merchiers hors de nos Pays, pour ſous couleur d'icelles être exemps du droit appartenant à N. Dame, & à icelle Confrerie.*

CHARLES V.

Lors par la diuine Clemence éleu Empereur des Romains, touſiours Auguſte, &c. Par Lettres patentes, données en Bruxelles l'an 1521. le 1. d'Avril, l'an 3. de ſes regnes des Romains, d'Hongrie, &c. & des Eſpagnes, &c. le 7.

PHILIPPE II.

Roy de Caſtille, de Leon, d'Arragon, de Nauarre, &c. Par Lettres Patentes, données l'an 1569. le 16. de Fevrier, l'an 15. de ſes regnes des Eſpagnes & Sicile, & de Naples le 17.

ALBERT ET ISABELLE.

Par Lettres patentes, données à Bruxel-

Digitized by Google

les l'an 1615. le 26. de Nouembre.

En ſuite & vertu deſquelles Conſtitutions, tout Marchand qui veut étre Merchier en Haynau, doit prendre Lettres de franc Merchier, que donne le Roy de la Confrerie en céte forme:

A tous ceux qui céte preſente Lettre veyront ou oyront, N. Roy des Marchands Merchiers tenu de la Confrerie Nôtre Dame de Tongre lez Ath en Haynau, Sçauoir faiſons que ie conſtituë & étably franc Merchier N. en la preſence de N. comme Confrere d'icelle Confrerie: ſi commandons à tous, Roy, Lieutenant, Mayeur & Eſcheuins des Lieux que appartiendra, ne luy donner nul empeſchement de vendre ſa marchandiſe de Merchérie, en toute Féte & Aſſemblée, qui ſe feront au Pays & Comté de Haynaut, parmy payant au Seigneur du Lieu ſix deniers tournois: car il a tant fait par deuers moy que à Tour de Roy, Doyen, & Maître doit ſuffire. Par le témoing de céte preſente ſeellée du ſeel de ladite Confrerie.

N.

Les Chartres & Lettres Originales de la Confrerie ſuſmentionnées, repoſent és Archiues des Confreres de S. Michel de la Ville d'Ath, entre leſquels, on établit ordinairement le Roy des Merchiers, lequel vient ſolemnellement tous les ans, d'Ath à Tongre auec ſes Confreres, aux premieres Veſpres de la Natiuité de Nôtre Dame, faire eſtat & enſeignement

ſeignement des droits & profits, qu'il a reçous l'année de ſon Regne.

Au temps de l'erection de la ſuſdite Confrerie des Merchiers, la Chapelle de Tongre a été authoriſée, de pouuoir faire quéte par tout le Pays de Haynau, comme appert par Lettres authentiques : & l'eſpace de plus de quatre cens cinquante ans, on a fait annuellement la quéte en la Ville de Tournay, és Fétes & Solemnitez de leur Proceſſion & Dedicace, pour la Chapelle de Tongre, comme il appert par pluſieurs anciens Regiſtres authentiques & memoriaux, qui font honnorable mention de leurs liberalitez, qui commencent à s'éueiller encor à preſent, par leur pieté & deuotion enuers Nôtre Dame de Tongre.

CHAPITRE XV.

La vie & faits memorables de Meſſire Hector de Tongre.

PVis que la Mere de Dieu a choiſi le Iardin de Meſſire Hector de Tongre pour y étre honnorée en ſon Image, il ne ſera hors de propos de faire voir au plus curieux, qui, & quel étoit ledit Seigneur Hector d'origine & de naiſſance. Il étoit de Flandre, de Noble & tré-Illuſtre Maiſon : il naquit enuiron l'an 1039. il étoit Couſin de bien prés au Comte de Flandre, & de par ſa Mere, Neveu

au Comte de Namur, & Couſin germain au Comte de Saint Pol. C'étoit vn Perſonnage autant vertueux que Noble, il étoit bel Homme, de haute taille, fort & robuſte à merueille, & auoit l'Ame autant releuée en courage, que ſignalée en Vertus. Il eut deux Femmes: ſon premier mariage luy donna deux Filles: Le Seigneur Pierre de Bellœil épouſa l'aînée, & le Seigneur Ghiſtelle la ſeconde; durant les fiançailles deſquels la Sainte Image fit ſon entrée à Tongre.

L'an 1077. vne eſtrange & griefue maladie le rendit Aueugle, & fut douze ans & demy dans les triſteſſes de ſon aueuglement. Ores comme les troubles & conſpirations des guerres s'allumoient en Flandre, il auoit entre ſes autres Terres & Seigneuries, particulierement choiſi pour ſa reſidence ordinaire *Tongre la Grande*, (à preſent nommée *Tongre Nôtre Dame* à raiſon de l'Image de Nôtre Dame y apportée par les Anges) où au temps des diuins Tranſports de céte Image il viuoit en honorable viduité, âgé lors de quarante deux ans. La venuë de céte Image en ſon Lieu, & les frequents miracles qui s'y faiſoient, luy donnoient des indicibles contentemens & conſolations, dont il nourriſſoit touſiours ſes plus belles eſperances, que par les merites de ſa chere Maîtreſſe, il ſeroit vn iour illuminé.

Nonobſtant

Nonobſtant qu'il fût Aueugle, Dieu ſe voulut ſeruir de céte Ame genereuſe en vn employ de gloire & d honneur. L'an 1090. le 18. de Iuin ſur les onze heures de nuit, ce bon Seigneur fut ſommé par vn Ange, Meſſager de la Mere de Dieu, de prendre les armes, & d'aller au ſecours du Roy de France (Philippe I. de ce nom) qui s'étoit campé entre Tournay & Lille; & ce commandement luy fut reïteré par deux autres nuits ſuiuantes à la méme heure: les deux premieres apparitions le mirent bien en peine, conſiderant à quoy bon, vn Aueugle faire le Soldat? Le premier iour il en fut tout penſif, & creut que ce n'étoit qu'vn ſonge. Le deuxiéme comme il oyoit la Meſſe en la ſainte Chapelle dans vn ſaint tranſport de deuotion, Dieu luy fit voir en Eſprit la Sainte Image auec des ſentimens de ioye & de delices inexpliquables. Au troiſiéme commandement de l'Ange, qu'il euſt à prendre viſtement les Armes, le bon Aueugle dans vne aueugle obeïſſance, rendit graces & loüanges à Dieu, quitta auſſi-tôt le lit, & paſſa le reſte de la nuit en Oraiſon.

A l'Aube du iour apres auoir entendu la Meſſe, il fit donner auis de ſes deſſeins à ſes Parens & Amis, ſans toutes-fois exprimer pour qui il prenoit les Armes, ou pour le Roy, ou pour le Comte de Flandre ſon Cou-

ſin. Tous vnanimement ſe donnent à ſa ſuite, & particulierement les Seigneurs de Belloeil, de Heuſſegnies, de Ladeuze, de la Hamaide, de Kieurain, Cheualiers bien ſuiuis, & pluſieurs Gentils-hommes. Les Comtes de Namur & de Saint Pol bien étonnez de ſa reſolution, luy dépecherent à l'inſtant de belles troupes qu'ils auoient à la main, faiſant nombre de quatorze mille hommes, entre leſquels il y auoit deux cens Archers, Meſſire Hector ayant fait marquer tous ſes eſtandarts, d'vne Croix blanche.

Le 23. de Iuin qui étoit vn Samedy, dés l'aube du iour ſe mit en chemin vers Tournay auec ſes troupes. A l'heure méme de ſon partement de Tongre, le Roy en fut aduerty dans ſa tente par vn Ange, auec promeſſe & aſſeurance de victoire; ce qui l'anima d'attendre le ſuccez des Armes, contre l'auis de ſon Conſeil, pris le iour precedent. Sur les dix heures du matin Meſſire Hector arriua à Tournay, où il fut reçeu auec beaucoup d'accueil, & il en ſortit ſur les onze heures, apres auoir eſté prendre congé de Nôtre Dame en ſa grande Egliſe. Sur ce les Deputez de Tournay courent à l'armée porter aduis au Roy de l'arriuée de Hector de Tongre, & de ſes belles troupes.

Le Roy bien réjouy de ces nouuelles conformes à la promeſſe de l'Ange, ayant ſecret-

tement

tement choiſi douze de ſes plus affidez, vint à la rencontre de Meſſire Hector plus d'vne demy-lieuë. L'ayant en fin rencontré, mit pied à terre, oſta ſon heaume, & le ſalua humblement, & à peine l'eut-il enuiſagé, qu'on vid les larmes luy couler des yeux, de tendreſſe & compaſſion qu'il auoit, de voir que les yeux de ce bon Seigneur n'eſtoient que des troux tenebreux, dont il en adoroit les inſcrutables conduites de Dieu, de ce qu'il daignoit mettre la fortune de ſa couronne entre les mains d'vn Aueugle.

Meſſire Hector étant aduerty que c'étoit le Roy qui luy parloit, ſe jetta auſſi-tôt hors de ſa Litiere, & ſe proſterna le genoux en terre; le Roy le prit par la main, & luy pria de monter à cheual pour ſe rendre enſemble à l'armée. Leurs entretiens tout le long du chemin étoient du ſujet de ſa venuë, de l'Ordre qu'il en auoit receu du Ciel par vn Ange, &c. Sur les quatre heures apres midy, ils arriuerent au quartier de la Cour : toute l'armée les ſalüa à ſon de trompettes & autres inſtrumens de guerre qui joüerent preſque toute la nuit, comme il eſt plus amplement declaré és Annales qui furent particulierement écrits ſur ce ſujet, ſelon qu'il eſt porté és Regiſtres de la Chapelle; bien que les Hiſtoires ne nous en ayent pas laiſſé beaucoup de memoires, ſoit par la negligen-

ce ou rareté des Eſcriuains de ce Siecle, bien éloigné & different du nôtre, ſoit par les injures du temps & les ruines de Guerres, leſquelles à nos grands regrets nous ont rauis vne milliaſſe d'antiquitez memorables.

Le Dimanche 24. iour de Iuin, iour de Saint Iean Baptiſte, de grand matin, comme les deux armées alloient s'entre-chocquer, Meſſire Hector voulut premierement faire ſa priere à la Mere de Dieu. Il ſe fit tourner la face vers Tongre pour ſalüer la bonne Dame Preſidente de ce Lieu, &, à l'inſtant ſes yeux s'ouurirent, & reçeut la veuë auſſi entiere & parfaite, comme ſi iamais il n'eût été Aueugle, en la preſence du Roy & de toute l'Armée : ce qui l'anima d'éueiller ſes Armes auec autant plus de zele, qu'il honnoroit le benefice de la lumiere de ſes yeux, & qu'il cheriſſoit le Champ de bataille, où la Mere de Dieu l'auoit appellé, dont l'ennemy apres auoir eſté rudement chargé, fut mis en déroute.

Le 25. de Iuin Meſſire Hector s'eſtant retiré à Tournay auec le Roy, il luy fit vn ample recit des miraculeux Tranſports de l'Image de Nôtre Dame en ſon Iardin, & de ſes merueilles, dont le Roy fut émeu de viſiter ce ſaint Lieu : & à cet effet il ſe rendit à Ath le 29. de Iuin, & le lendemain fit le Pelerinage de Tongre auec toute ſa Cour, pour

pour y ſalüer la Mere de Dieu en ſon Image, & humilier ſa couronne au pied de ſon Autel: d'où il ne ſortit, que premierement la Sainte Vierge ne luy fit voir, par vn beau miracle fait en ſa preſence, le choix qu'elle faiſoit de ce Lieu, car il vid reſuſciter en pleine ſanté la Meuſniere de Heuſſegnies, qui auoit eſté écrazée ſous les pieds des chevaux, comme ſe dira en ſon lieu.

Le Roy donna à la Chapelle de ſignalez témoignages de ſa deuotion: il y fit vne riche Offrandre, il y laiſſa ſa cotte d'armes émaillée de fleurs de lys d'Or, qu'il auoit portée le iour de la bataille, comme auſſi firent pluſieurs de ſes Princes. Depuis il enuoya de Paris dans vne belle Croix, vne notable partie de la Sainte vray Croix de Nôtre Seigneur IESVS-CHRIST, qui eſt encor en l'Egliſe de Tongre en grande veneration. Item vne grande partie de la Robbe de Nôtre Dame, du Bras de Saint Eſtienne, & des oſſemens de S. Pierre & de S. Paul, qui ſont encore en ladite Egliſe dans des Reliquaires particuliers. Il donna en outre deux beaux Calices, trois Chappes, trois Chaſubles, & les Tuniques pour Diacre & Sous-Diacre, à Fleurs de lys d'Or ſur drap d'azur, joints pluſieurs autres gages de ſon affection pour Nôtre Dame de Tongre, dont les guerres & le temps, qui conſument toutes choſes, nous en

en deuroient rendre la meilleure partie.

Le Roy témoigna touſiours vne ſingulie-re affection à Meſſire Hector de Tongre, il le voulut eſtablir ſon grand Maître d'Hoſtel & grand Maréchal de France, mais l'humble & vertueux Seigneur ne voulut iamais s'engager en Cour. Quelque temps apres qu'il fut illuminé, il s'allia en ſecondes Nopces à Madame Marguerite d'Anthoing, de laquelle ils eut Fils & Fille. En fin Meſſire Hector plein de iours, & vn Neſtor en ſes années mourut à Anthoing, & fut enterré à Tongre. Madame l'a ſuruécu trois ans en viduité, & puis ſuiuit ſon Mary au tombeau, & eut ſa ſepulture aupres de luy. La maiſon Paſtorale de Tongre eſt baſtie ſur les ruines du Château dudit Seigneur, & méme eſt encore ſeruie d'vne de ſes caues, tré-bien voutée, qu'on nomme par tradition : *La Caue Hector.*

SECON-

SECONDE PARTIE.

LES PRINCIPAVX MIRACLES DE N. DAME DE TONGRE.

AVANT-PROPOS.

LEs Miracles qui ſe ſont faits par les merites de Nôtre Dame de Tongre, ſont en ſi grand nombre, que les vouloir tous écrire, ſeroit entreprendre choſe impoſsible. C'eſt pourquoy d'vne infinité, il ſuffit d'en repreſenter quelque-vns des plus Illuſtres, bien aſſerez, authentiqués, & approuuez, comme ſont les ſuiuans, Robert de Hau-port aſſeure, & les Regiſtres y ſont exprez, que tous les Miracles ſuiuans iuſques à l'an 1414. qui ſont le terme de trois cens trente trois ans, ont eſtez authentiquez, confirmez, & ſeellez des Authoritez & Seaux, tant des Souuerains Pontifes, que des Euéques

Euéque de Cambray. Choſe illuſtre ! mais les Lettres en ſont perduës, par les iniures du Temps & des Guerres, qui ne nous en ont laiſſez que les moindres reliques; & on ne ſçauroit aſſez regretter les pertes ineſtimables de ces rares antiquitez. Les derniers Miracles ſont canoniquement approuuez par le Borromée de nôtre ſiecle, Meßire François Vander-Burch Archeuéque & Duc de Cambray, d'heureuſe memoire.

Outre les Ecrits Authentiques de l'Hiſtoire, & de ſes principaux Miracles, qui ont échappé les dents du Temps, ce mange-tout inſatiable, & les iniures des Guerres, la prouidence de Dieu a encor conſerué trois belles memoires taillées en bois, que la venerable antiquité auoit erigée à la Table d'Autel de la ſainte Chapelle, pour confirmer par ces Langues muettes, la verité de ce qu'ils auoiẽt appris par les yeux. Ce ſont les repreſentations 1. de la Proceßion ſolemnelle qui va du Chaſteau de Meßire Hector auec la Sainte Image portée par le Paſteur à Tongre Saint Martin. 2. D'vn Religieux éleu Abbé pendu & étranglé à ſa couchette. 3. De deux innocens priſonniers condamnez à mort, diuinement tranſportez de leurs priſons de Chierves, à Tongre. Ces mémes Pieces, depuis l'erection de la Table d'Autel moderne, ſont poſées aux côtez de la Porte de la Chapelle en memoire eternelle deſdits miracles.

CHAPI-

Digitized by Google

CHAPITRE PREMIER.

Le Seigneur de Heuſſegnies reçoit le premier miracles.

LEs quatre diuins Tranſports de la Sainte Image de Nôtre Dame à Tongre, ont êtez les premiers Miracles de ce Lieu, & les auant-coureurs des autres.

L'an 1081. le 27. de Mars, le méme iour qu'on auoit jetté les premiers Fondemens d'vne Chapelle, au Lieu méme où repoſoit l'Image, la Mere de Dieu y jetta auſſi du Ciel, les premieres influences de ſes graces, ſur le Seigneur Iean de Heuſſegnies; qui étant eſtropié d'vne main depuis neuf ans, fit vœu de faire tous les ans de ſa vie, vn pelerinage à Tongre, de tout tel Lieu où il ſeroit, s'il obtenoit gueriſon de ſon mal. Sur céte confiance il vint audit Tongre, y fit celebrer la Meſſe dans la tente, deuant la Sainte Image, & offrit vne main ce cire, & quinze chandeles, qu'il preſenta luy méme ardantes, & en les preſentant, ſa main fut à l'inſtant remplie de force, de vigueur & de ſanté.

L'an 1081. le 4. d'Auril, Anne Flamen natifue d'Ath âgée de 27. ans, muette l'eſpace de douze ans (vne grieſue maladie luy ayant entierement ôté l'vſage de la langue) ſe vint

ſe vint preſenter à Nôtre Dame de Tongre, où ayant fait ſa priere de cœur & d'affection l'épace d'vne demy heure, à l'inſtant ſa langue fut diuinement d'éliée, & la Fille fut doüée d'vne ſi bonne grace & facilité de parler, comme ſi iamais elle n'en eût été empeſchée. Ce qui excita vn chacun de rendre graces & loüanges à Dieu, & à ſa tré-digne Mere. En recognoiſſance de ce benefice la Fille ſejourna neuf iours à Tongre, s'y voüant toute ſa vie Pelerine, & depuis elle vécut encor 37. ans.

CHAPITRE II.

1. *Vn enfant mort-né reçoit la vie.*
2. *Vn eſtropié miraculeuſement guery.*

L'An 1081. le 7. d'Auril, au Village d'Arbe la Femme d'Eſtienne du Pont nommée Ienne, âgée de 18. ans, apres auoir été en trauail d'enfant cinq iours & cinq nuits, mit enfin au monde vn Fils mort. Le Pere plein de l'armes, mais auſſi plein de confiance aux merites de Nôtre Dame de Tongre, apporta le lendemain l'Enfant à Tongre, ſur les huit heures du matin l'offrit à Nôtre Dame deuant ſon Image, l'Enfant reçeut auſſi-toſt la vie, & commença à crier, comme ſi deſia à ſon pattois naturel, il eût voulut remercier ſa Mere celeſte. Il fut ſolemnellement baptizé,

&

Digitized by Google

& nommé Eſtienne, & depuis il fut Prétre & Curé de Ligne.

L'an 1081. le 19. d'Auril, Iacquemart Boſquillon Bourgeois de Mons en Haynau, âgé de trente trois ans, Eſtainier de ſon ſtile en la ruë d'Havret, étoit entierement eſtropié & perclus des pieds & mains par l'épace de cinq ans, ayant voüé à Nôtre Dame de Tongre le premier ouurage qu'il feroit apres ſa gueriſon (ſi par ſes merites il la pouuoit obtenir) à ſçauoir deux chandeliers d'étain de vingt-quatre liures de poid, à chacũ déquels, il allumeroit vn chandele de trois liures, & s'étant fait tranſporter à Tongre, il ne fut pas ſi-tôt preſenté deuant la Sainte Image, faiſant ſon Oraiſon, qu'en vn moment il ſe trouua tout ſain, diſpos & guery en tous ſes membres; & a encor depuis veſcu quarante ans, toute ſa vie Pelerin de Tongre. Meſſire Hector étoit preſent à ce miracle, entendant la Meſſe, ce qui fit croître la confiance qu'il auoit en la Mere de Dieu, que par ſes merites il receuroit auſſi vn iour la veuë, dont il attendoit ce bon-heur du Ciel auec beaucoup de deſirs.

CHAPI-

Digitized by Google

CHAPITRE III.

1. *Materiaux de la Chapelle apportez par les Anges.*
2. *Vne bleſſure mortelle guerie.*

CE n'étoit pas aſſez aux Anges, d'auoir apporté à Tongre l'Image de leur Sereniſſime Princeſſe, auec tant de Triomphes & de parades, ils ont en outre contribué plus de vingt charrées de materiaux, neceſſaires pour acheuer ſa Chapelle, ſelon qu'a été dit en ſon Lieu, parlant de ſon erection, ce qui a été iuridiquement approuué auec les Miracles precedents, & le ſuiuant par Gerard II. Euéque de Cambray.

Au méme temps Hannin d'Arras, âgé de quinze ans, Seruiteur audit Seigneur Euéque, étant en peril de mort, d'vne bleſſure qu'il auoit à la cuiſſe d'vne fléche, dont la pointe de fer étoit demeurée dans la playe, ſans que l'épace de quatre mois nulle induſtrie humaine l'eût pû tirer dehors: s'étant fait tranſporter ſur vne charette à Tongre, auſſi-tôt qu'il fut preſenté deuant la ſainte Image, le fer ſaillit de ſoy-méme hors de ſa cuiſſe, & fut miraculeuſement guery.

CHA-

CHAPITRE IV.

1. *Vne femme deliurée du naufrage.*
2. *Vn enfant mort né reçoit la vie.*
3. *Vn mal incurable guery.*

L'An 1081. au temps du miracle precedent, Marie Deschamp natifue de Mortaigne, enceinte de six mois, sciant de l'herbe sur la riue de l'Escaut, la glissade d'vn pied la fit tomber dans la Riuiere, & en tombant elle s'écria *Nôtre Dame de Tongre assiste moy*: elle n'eut pas si tôt proferé ces paroles, qu'à l'instant l'eau méme luy seruant de barque, elle fut portée à nage sur l'eau plus de trois traits d'arc, & si dextrement, qu'elle n'en reçeut aucun mal, mais son épouuante, & son émotion, la firent auorter & jetter son fruit mort. Le lendemain du matin qui étoit vn Ieudy, l'Enfant fut apporté par son Pere à Tongre, où il ne fut pas vne heure deuant la Sainte Image qu'il y reçeut la vie, fut solemnellement baptizé, & eut pour Parin le Sr. Iacquemart de Heussegnies, qui alors entendoit la Messe en la Chapelle, & vid le Miracle. Cét Enfant de la Vierge fut Clerc à Chievres, puis ayant visité la Ville de Rome, & y demeuré douze ans, il fut Chanoine de Sognies, & quelque temps apres Curé de Tongre, où il termina ses iours, rendant la vie au méme lieu, où il l'auoit reçeuë.

L'an 1089. le 11. d'Aouſt, Madame Margueritte d'Anthoing Vefue, affligée depuis douze ans en ſa jouë droite d'vne fiſtule incurable, qui la rendoit étrangement difforme & defigurée, apres auoir tenté inutilement tous les remèdes humains, eut en fin ſon refuge à Nôtre Dame de Tongre. Elle viſita donc ſa Chapelle, où ayant entendu la Meſſe de ſon Chapelain, elle fut à l'inſtant miraculeuſement guerie, & rétablie dans les memes beautez, dont la nature l'auoit auparauant aduantageuſement partagée. Grand nombre de perſonnes notables furent témoins oculaires du Miracles, nômément Meſſire Iean de la Fontaine Curé de Tongre, & le Chapelain d'icelle Dame. Quelques années apres, ladite Dame s'eſt alliée en ſecõde Nôces à Meſſire Hector de Tongre apres qu'il eut reçeu la veuë.

CHAPITRE V.

1. *Meſſire Hector reçoit la veuë.*
2. *Vne femme tuée reçoit la vie & la ſanté.*

L'An 1090. Meſſire Hector de Tongre Aueugle l'eſpace de douze ans & demy, ayant été le 18. 19. & 20. de Iuin ſur les onze heures de nuit, ſemoncé par vn Ange, de la part de la Mere de Dieu, qu'il auroit â leuer des troupes, & ſe joindre au ſecours de Philippe I. de France, campé entre Tournay & Lille contre le Comte de Flandre, & y ayant eſté

eſté couduit par les Seigneurs de Belloeil, de Heuſſegnies, de Ladeuze, de la Hamaide, de Kieuraing, & autres, auec belles troupes; le 24. de Iuin qui étoit vn Dimanche, de grand matin, comme les deux armées alloient s'entre-chocquer, Meſſire Hector voulut premierement faire ſon Oraiſon, & s'étant fait tourner la face vers Tongre, pour ſaluër la Preſidente de ce Lieu, voicy qu'à l'inſtant au beau milieu de ſa priere, les prunelles de ſes yeux dés ſi long-temps ètintes, ſe r'allumerent; & en la preſence du Roy & de toute l'armée, reçeut la veuë auſſi entiere & parfaite, comme ſi iamais il n'eût êté Aueugle.

L'an 1090. le 30. de Iuin, le Roy de France Philippe I. étant venu en Pelerinage à Tongre, comme la foule du peuple étoit trégrande, les vns pour voir le Roy, & les Princes de ſa Cour, les autres pour voir Meſſire Hector nouuellement illuminé, la Meuſniere de Heuſſegnies nommée Ienne, s'étant trop temerairement engagée dans la preſſe, & la foule des gens & des cheuaux, fut écrazée, & comme hachée en pieces aux pieds des cheuaux. Pitoyable ſpectacle! le Corps fut porté à la Sainte Chapelle, & à l'inſtant fut remis en vie, & ſes pieds & mains, & ſes autres membres rompus & briſez, furent à l'inſtant remis en leur entier, à la veuë du Roy & de toute ſa Cour, lors qu'ils entẽdoient la Meſſe.

CHAPITRE VI.

Deux perſonnes miraculeuſement preſeruées de la Mort, & leur Enfant Mort-né reſuſcité.

L'An 1097. le 4. de Septembre Iean de Leſpine Bourgeois de Lille en Flandre, retournant le ſoir de ſouper chez vn ſien Amy, nommé Pierre de Lécluſe Marchand de drap, fut epié & agreſſé de cinq garçons, qui luy chargerent la teſte & tout le corps de tant de coups d'épées, de dagues, & de poignards, que ſes habits en furent tout balaffrez, percez, coupez & dechiquetez; iuſques à le laiſſer pour mort ſur la place. Cete pauure victime abandonnée à la rage de ces meurtriers, parmy la grele des coups mortels, qui l'auoient roidement couché par terre, n'eut autre refuge qu'à reclamer à grand cry Nôtre Dame de Tongre : La Vierge le couurit du manteau de ſa protection, & repara les coups en ſorte, qu'il n'en reçeut aucune bleſſure, au grand étonnement de tous ſes Amys, qui à la veuë de ſon piteux équipage, jugeant qu'il eſtoit dans vn extreme peril de mort, le porterent dans vne maiſon voiſine, & l'ayans vîtement des-habillé, pour découurir ſes playes, ils ne treuuerent aucune bleſſure en tout ſon corps.

Sur

Sur ce toutesfois, le bruit courut jusques aux oreilles de sa Femme, que de Lespine étoit meurtry, ou en peril de mort. La Femme accourut au lieu, & y voyant tant de monde ramassé, tomba en pâmoison, & à demy-morte sur le paué; & ce qui la mit dans vne tré-griefue & dangereuse maladie, outre ce qu'elle étoit fort enceinte, & sur le point de donner son fruit. De Lespine eut encor son recours à la Vierge pour le soulagement de sa Femme. Le lendemain matin il se mit en chemin pour aller à Tongre; où étant arriué il exposa auec beaucoup de larmes, à Nôtre Dame au pied de son Autel, le double sujet de son voyage, l'vn d'actions de graces pour soy, de ce qu'elle luy auoit sauué la Vie: l'autre de charité pour sa Femme, qui sans son ayde tendoit à la mort, dont il la dedia l'offrit & consacra eternellement à son saint seruice.

Tandis que ce bon Pelerin negotie auec la Mere de Dieu la santé de sa Femme, la Femme va de mal en pis, jette son fruit mort, perd le jugement & la parole, & sur les quatre heures du matin elle commence d'agonizer. Sur les huit heures du soir de Lespine retourné de Tongre, trouue sa Femme aux abois de la mort, la chandele benite en main, & son enfant mort à son côté. Que fera cét Homme desolé, sinon de fondre en

larmes pour le dernier Adieu qu'il peut donner à ſa Femme ? Il faut deux Miracles, vn pour la Mere, l'autre pour l'enfant; ce deuot Pelerin de Nôtre Dame eſpere encor de les obtenir tous deux : & pour aller au premier, il mit en la bouche de ſa femme l'Image de Nôtre Dame de Tongre, diſant auec larmes de deuotion & de confiance. *O bonne Dame de Tongre dont voicy l'Image, preſerués ma Femme de la Mort comme vous m'auez preſerué, & ie vous ſeray toute ma vie ſeruiteur & Pelerin, &c.* A l'inſtant la Femme reuint à ſoy, & les mains jointes pria mercy à Dieu & à Nôtre Dame, & peu apres fut entierement guerie.

Reſte maintenant où l'on trouuera la vie de l'enfant ? la Foy & les Vœux de ſes Pere & Mere accoururent à Tongre, l'enfant y eſt porté, le Pere y vient, & y redouble ſes deuotions l'enfant étant preſenté ſur l'Autel de la Vierge, reçoit auſſi-tôt la vie, & apres qu'il fut baptizé, le Pere en penſoit mourir de joye, de voir ainſi, & d'auoir entre ſes bras vn enfant du Ciel, vn enfant de la Vierge. Auſſi étoit il la conſolation & l'vnique eſperance de ſa famille, mais la mort l'a rauy à l'âge de dix-huit ans, apres qu'il eut quelque temps loüablement exercé l'office de Clerc.

CHAPI-

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

1. *Vn Homme étranglé remis en vie.*
2. *Vne Paralytique guerie,*

L'An 1104. Guiliaume du Mouſtier Bourgeois de Gand. Homme de bien, tomba au chemin de Bruges entre les mains des Voleurs & Meurtriers, qui l'ayans trainé dans vn Bois, le pillerent entierement, & le dépoüillerent tout nud, & apres l'auoir inhumainement traité auec beaucoup decruautez, ils le pendirent & étranglerent à vn Arbre, n'ayant eu cet Agneau entre ces Loups enragez, autre refuge en ſes angoiſſes qu'à reclamer la glorieuſe Dame de Tongre, & particulierement en ſes dernieres agonies. Les Meurtriers eſtans allez chercher proye ailleurs, il fut remis en vie, & vid aupres de ſoy vne gracieuſe Dame, habillée de blanc, & belle en perfection (c'eſtoit la Mere de Dieu) qui le délia & deſcendit de l'Arbre, plein de vigueur & de ſanté, luy diſant: *Mon Amy, i'ay eu pitié de vous quand vous auez reclamé la Glorieuſe Dame de Tongre, c'eſt pourquoy haſtez vous d'accomplir vos promeſſes.* Cela dit, elle diſparut. La premiere choſe que fit ce Mort reſuſcité, fut de s'acheminer à Tongre, où il arriua le jour de Saint Thomas, en l'equipage qu'il auoit été depoſé de

Digitized by Google

l'Arbre, quaſi tout nud, les mains liées derriere ſoy & la corde au col, publiant à tout le monde ce beau Miracle, pour gage & memoire duquel, il laiſſa ſes cordes à la Chapelle.

L'an 1114. le 8. de May Anne de la Cauchie natifue de Ligne, malade & Paralytique depuis trois ans entiers, fut inſpirée de Dieu, que ſi elle pouuoit étre en la Chapelle de Nôtre Dame de Tongre, elle ſeroit guerie. Bien conſolée elle y enuoya auſſi-tôt ſon Cœur, & à l'inſtant qu'elle eut inuoqué Nôtre Dame de Tongre, elle fut miraculeuſement allegée, elle s'aſſit ſur ſon lit, ce qu'elle n'auoit oncques pû faire l'eſpace de trois ans, puis ſe leua. Le lendemain, le jour de la Tranſlation de S. Nicolas, s'étant trainée à potences à Tongre, & y ayant fait ſa priere, elle fut à l'inſtant miraculeuſement guerie à la veuë de tous les aſſiſtans, & nommément du Seigneur, & du Paſteur de Tongre, du Seigneur de Ligne, du Sacriſtain de la Chapelle, & autres.

CHAPITRE VIII.

Deux Eſtropiés gueris.

L'An 1142. le 6. de Iullet Iean le Noir natif de Blaton & reſident à Doüay, eſtropié d'vn bras, ſans y auoir peu trouuer aucun

aucun remede humain, receut pleine gueriſon & ſanté en oyant la Meſſe, en la Chapelle de Nôtre Dame de Tongre. En recognoiſſance de ce benefice, il donna à ladite Chapelle vn Chandelier de fer, peſant trente liures. Pluſieurs notables perſonnes furent témoins oculaires du Miracle, & particulierement Meſſire Nicolas Doyen de Chierves, & autres.

L'an 1215. le 15. d'Aouſt, Iean le Moſnier natif & habitant de Leſſines, âgé de 42. ans, Carlier de ſon ſtile, etant eſtropié & entierement perclus des pieds depuis ſix ans, fut miraculeuſement guery, & d'vne façon bien gentille, à ſçauoir, en ſongeant d'étre guery. Il eſt que ſa femme eſtant venuë en Pelerinage à Tongre le jour de l'Aſſomption de Nôtre Dame, & y ayant entendu la Predication du F. Iean le Roy, que pour étre exaucé en ſes prieres il falloit auec contrition & repentance confeſſer ſes pechez, &c. Elle en fit ſon profit, ſe confeſſa, & fit dire la Meſſe par le Predicateur à l'Autel de Nôtre Dame pour l'allegement de ſon Mary. En la méme heure ſon Mary giſant ſur ſon lit malade ſongeoit d'oüyr la Meſſe auec ſa Femme en l'Egliſe de Tongre, & qu'il étoit guery. Choſe belle! le bon ſongeur s'éueille, & ſe trouue alaigre, diſpos, & en tres-bonne ſanté, en ſuite de ſon ſonge: il ſe jette

du

du lit, il appelle ſes deux freres Gerard & Thierry, diſant qu'il alloit à Tongre, & qu'ils auroient à l'accompagner : & nud comme il eſtoit, ſe met en chemin auec ſes freres. Sa Femme retournant à Leſſines, ayant ja paſſé la Ville d'Ath, rencontre ſon Mary en l'equipage que deſſus, qui venoit à Tongre, & pleine d'étonnement & de joye, elle retourne auec luy & ſes freres pour rendre graces à Dieu, & à la Vierge Marie : où étant encore le méme Predicateur, tout embrazé de l'amour de Dieu au recit de ce beau Miracle, monta derechef en Chaire, pour le publier à vn grand nombre de peuple qu'il auoit aſſemblé. Ledit Iean vécut encore 24. ans, toute ſa vie Pelerin de Tongre.

CHAPITRE IX.

Ath, Tournay, Valenciennes, & autres Villes, miraculeuſement deliurées de la Peſte.

L'An 1215. Dieu juſtement irrité contre ce Pays, auoit ſi rudement frappé ſon peuple d'vne peſtilence generale, qui deſoloit toutes les Villes & Villages, que la mort ſubite reduiſoit vn chacun au tombeau, ſans épargner perſonne, ſinon les Pelerins & Confreres de Nôtre Dame de Tongre, ſur leſquels cét horrible fleau de Dieu n'auoit non plus de pouuoir que n'eurent les Lyons farouches

farouches ſur la perſonne de Daniel.

La Ville d'Ath, plus ſeuerement frappée que les au res, alloit toute en ruine, & s'aneantiſſoit. Parmy les pitoyables & langoureux ſoûpirs de ce peuple mourant, il y auoit vne vertueuſe Femme nommée Nicole Maufais, Pelerine de Tongre, âgée enuiron de trente ans, qui n'auoit aucune crainte, ny apprehenſion de la Peſte, ny de la Mort ſubite, parce qu'elle eſtoit Pelerine & Confœur de Nôtre Dame de Tongre, & qu'elle n'auoit rien à craindre ſoubs la protection d'vne ſi puiſſante Dame, à raiſon dequoy elle incitoit ſes voiſins & amys de s'y voüer Pelerins & Confreres. Son conſeil fut ſuiuy de pluſieurs, & auec tant de bon-heur, que tous ceux qui firent le Pelerinage de Tongre, s'y voüans auec leurs familles Pelerins & Confreres, furent preſeruez de Peſte, & à leur retour de Tongre trouuerent tous les malades de leurs maiſons miraculeuſement gueris, & remis en floriſſante & parfaite ſanté. Ce qui les fit tous auſſi-tôt accourir à Tongre rendre leurs vœux, & ſe dedier toute leur vie, Pelerins & Confreres de Nôtre Dame.

Le bruit des ces Miracles fut incontinent ſemé par toute la Ville, & engendra és Cœurs des Citoyens vne extreme ardeur de deuotion. Ce qui fut cauſe, que le Dimanche

apres

apres la Decollation de S. Iean Baptiſte, le Paſteur annonça vne Proceſſion generale de tout le peuple d'Ath à Tongre, pour le jour ſuiuant. Tout le peuple y aſſiſta en tré-grande deuotion, qui vétu de blanc, qui à pieds nuds. On y apporta trois groſſes chandeles, qui furent preſentées ardantes deuant la Sainte Image. Le R. F. Iean le Roy y fit la Predication, auec beaucoup de zele & de confiance aux merites de la Vierge, pour le ſalut du Peuple, & la Ville dés ce jour là, fit celebrer la Meſſe vn an entier à l'Autel de Nôtre Dame: Grace generale! dés le méme jour que la Proceſſion fut promiſe, la Peſte fut bannie de la Ville, & n'y mourut plus perſonne de la Contagion.

Ce general & ſignalé Miracle fut entendu de toutes parts, dont pluſieurs Villes firent ſemblable deuoir, & nommément Tournay & Valenciennes, léquelles ſe treuuerent toutes incontinent affranchies, & miraculeuſement deliurées de la Peſte. Ce qui a été lors juridiquement atteſté par Actes & Inſtrumens Publiques, qu'en ont donnez leſdites Villes, qui peuuent fort heureuſement entonner: *Miſericordiæ Diuæ Tungrenſis quia non ſumus conſumpti.*

Carolus Stengelius in Alexi tyrio.

Abraham

Abraham Bzouius S. T. D. Ord. Pred. Tomo xiij. Annalium Eccleſiaſticorum.

Ioannes Carthegena Tomo 2. Parte 2. Libro vltimo Hom. vltimâ §. 154.

CHAPITRE X.

Vn Religieux éleu Abbé, par enuie étranglé à ſon lit reçoit la vie, & miraculeuſement tranſporté à Tongre, y dit la Meſſe à l'Autel de Nôtre Dame.

L'An 1220. vn ſaint Religieux tres-affectionné à Nôtre Dame de Tongre, nommé Iean natif de Ladeuze, étant pour ſes vertus & merites éleu Abbé de ſon Monaſtere, vn meſchant Homme en fut ſi mal ſatisfait, que par ſuggeſtion du diable boute-feux d'iniquité, il conſpira de luy ôter pluſtôt la Vie que de voir ſa Vertu honnoree. Tragedie ſanglante! ce Miſerable exploita enfin ſes mal-heureux deſſeins auec deux complices la veille de ſa benediction, il entra auec eux ſur la minuit dans la chambre du bon Religieux qui dormoit ſur ſon lit, le ſaiſit, luy jetta la corde au col, le pendit & l'étrangla au plancher de ſa couchete.

Le bon Religieux ſe ſentant oppreſſé, & ſe voyant aux abois de la mort, n'eut autre recours qu'à inuoquer de tout ſon cœur Nôtre Dame de Tongre, à laquelle il portoit

toit vne ſinguliere affection, comme auſſi il auoit ſouuent viſité la Chapelle. La priere de ſes dernieres agonies le fit glorieuſement triompher de la Mort. Car peu apres ſon trépas, il fut remis en vie, & nud comme il eſtoit, la corde au col, il fut diuinement tranſporté de ſa chambre, en l'Egliſe de Nôtre Dame de Tongre deuant ſa ſainte Image, où il paſſa le reſte de la nuit en prieres.

Sur le point du jour, il pria le Paſteur du lieu, M. Iean Nazareth, de luy prêter ſa Robbe pour ſe couurir, & les ornemens pour dire la Meſſe, luy aſſeurant qu'il n'étoit pas vn fantôme, mais vn Religieux du Monaſtere N. qu'il nommoit, & qu'apres auoir eſté par enuie étranglé à ſon lit, la Mere de Dieu ſeruie en ce lieu de Tongre, luy auoit rendu la vie, pour l'auoir inuoqué en ſes dernieres agonies, & que méme il eſtoit miraculeuſement tranſporté en ce Lieu, pour luy rendre actions de graces, & publier ſes faueurs. Il dit la Meſſe à l'Autel de Nôtre Dame, la corde au col, de laquelle il auoit eſté étranglé. Apres la Meſſe, ayant rendu la Robbe & les Ornemens ſacrez au Paſteur, il s'éuanoüit & fut miraculeuſement reporté en ſa chambre, remis ſur ſon lit entre les draps, la corde au col, & tous les traits de la mort en ſon viſage, mais

mais assoupy dans vn profond sommeil, iusques à l'heure en laquelle la prouidence de Dieu vouloit manifester le Miracle.

Tandis que ce miraculeux Pelerin de Nôtre Dame, voyage sur les aîles des Anges, de son Monastere à Tongre, & de Tongre à son Monastere, tout étoit preparé pour sa benediction. L'heure étant écoulée, la cloche sonnée, & le Chapitre assemblé attendant sa venuë, chacun s'étonnoit qu'il ne paroissoit point. Apres vne longue attente, on va aupres de sa chambre, on escoute, on l'appelle, on frappe à la porte; point de réponse. En fin on iugea à propos d'y entrer, & là fut trouué le bon Religieux la corde au col estendu (mort en apparence) sur son lit, Triste Spectacle! Objet d'allarmes & de larmes au cœur & au yeux de tout le Monastere. En fin on le porta auec grand dueil au Chapitre, où il fut étendu sur vn drap, & couuert iusques à ce que le seruice Diuin fut acheué, & laissa-t'on aupres du Corps, son petit Neueu, ieune Nouice âgé de treize ans.

Sur le milieu de la Messe, comme la clochete sonnoit pour la consecration, le Nouice s'écriant: *O Monsieur N. mon Oncle que plaise à Dieu & à la Vierge de receuoir vôtre Ame! ô mon Oncle. mon Oncle que i'ay d'ennuy de vôtre Mort!* ce Mort resuscite, comme s'il se fut éueillé d'vn profond sommeil, il se leue, se

met

met en genoux pour adorer ſon Createur, & pour conſoler ſon Neueu, qui deploroit ſa mort à chaudes larmes, luy dit, *Mon Neueu réjoüy-toy, ie ne ſuis plus Mort.* L'Enfant ſaiſi de crainte & de joye, s'encourt au Chœur & crie à haute voix: *Mon Oncle n'eſt pas mort, il m'a parlé.* Les Religieux eperdus & bien étonnez, viennent au Chapitre, & treuuent leur Abbé-êleu en prieres à genoux, honneſtement couuert de ſon drap, lequel eſtant mené au Chœur en tel equipage, il leur conta toute la tragedie, qu'il venoit de Tongre, & qu'il y auoit méme celebré la Meſſe, à l'Autel de Nôtre Dame. Le Monaſtere bien émerueillé de ces propos ſi étranges, fit diligemment enquerir à Tongre de ce qui en eſtoit, & le tout fut treuué veritable. Le bon Religieux fut inſtallé, beny & fait Abbé de ſon Monaſtere, qu'il a loüablement gouuerné trente & vn an entiers. Deux de ces meurtriers furent apprehendez, conuaincus, & punis.

Ce Miracle eſt ſi autentique, qu'on ne peut ſans crime fermer les yeux à tant de témoignages, qu'en ont donnez tant ledit Prelat & ſes Religieux, que toute l'Antiquité.

1. Douze iours apres ſa benediction il vint à Tongre, auec douze de ſes Religieux comme douze Apôtres à pieds nuds, accompagné de ſes meilleurs amis, remercier en toute

toute humilité la Mere de misericorde : & demeura trois jours à Tongre, faisant précher ce beau Miracle, & se faisant paroître au peuple il s'écrioit. *Mes amis, je suis celuy-là méme à qui la Vierge a fait céte grace, rendons peine tous ensemble, je vous prie, de la remercier, mettons nous en genoux en toute reuerence, nous confessans indignes de tant de faueurs, &c.*

2. Quatre ans apres sa benediction, il commença de mettre la main à l'œuure, pour decorer ce Saint Lieu de Tongre : il erigea la Tour & la Nef dés leurs premiers fondemens : il commença aussi le Chœur, mais la mort arréta ses desseins.

3. Ledit Prelat a donné à son Abbaye du bien qu'il a acheté, (que Robert de Hauport dit estre vn fief, mais les regiſtres le nomment Rente) afin qu'en memoire & recognoissance de ce miracle, deux Religieux vinsent tous les ans en Pelerinage à Tongre, le jour de la Sainte Trinité, offrir chacun vne chandele de deux liures, y celebrer la Messe, & remôntrer au peuple ce tant admirable & signalé Miracle aduenu en la Personne de leur Abbé, mais depuis les derniers troubles du Pays, ce bon deuoir est negligé.

4. En fin ce Religieux Prelat apres auoir loüablement gouuerné son Abbaye l'espace de trente & vn ans, de l'adueu & consentement du Conuent, il resigna sa Crosse &

ſon Eſtat à ſon Neueu, & vint couler le reſte de ſes jours à Tongre, où apres y auoir encor vécu ſix ans, il rendit ſon Ame, à Dieu l'an 1258. & fut imhumé en la Chapelle de N. Dame deuant l'Autel.

Icy Caoultius en ſa traduction Latine qui porte : tandem Abbatialem mitram & pedum reſignauit, *s'eſt gliſſé hors de ſes termes, & deuoit écrire.* Abbatialem dignitatem, *&c.*

5. Outre les Actes & memoires Autentique de ce Miracle, la venerable Antiquité l'a auſſi fait tailler en bois à la Table d'Autel de la Chapelle, qu'on voit encore à preſent aux côtez de la porte de ladite Chapelle, pour ſeruir de témoignage à la verité, & de memoire à la poſterité.

6. Céte méme Hiſtoire a eſté repreſentée en Theatre ſur la place de Tongre en vers François par la Ieuneſſe dudit Tongre il y à enuiron 50. ans auec vn extreme applaudiſſement d'vn chacun, dont pluſieurs Acteurs viuent encore. Le R. P. Philippe Bouchy dit Seruius, de la Compagnie de IESVS adjoûte, d'auoir auſſi eſté Acteur en la repreſentation de céte Hiſtoire, il y a plus de 70. ans.

Hauport en ſon Hiſtoire de Tongre, *Caoultius, Carthagena tom. 2. p. 2. l. vltimo hom. vltimâ §. 152. Seruius Soc.* IESV, *in Diuâ Tungrenſi.*

CHA-

CHAPITRE XI.

Vne Dame enceinte trépaſſée & ja enſeuelie reſuſcite, & s'accouche heureuſement.

L'An 1258. au mois de Septembre, mourut Madame de Lens, Femme à Meſſire Thierry de Lens, apres auoir été trois jours & trois nuits en trauail d'enfant, ſans auoir pû donner ſon fruit, que l'on jugea mort quant & elle. Or comme dans ſes angoiſſes & detreſſes, elle auoit eu ſouuent au cœur & en la bouche le nom ſacré de Nôtre Dame de Tongre, à laquelle elle auoit vne ſinguliere deuotion & confiance, ſon Ame arrachée de ſon Corps s'enuola à Tongre. Le Corps fut enſeuely, mis au cercueil, & porté en grande pompe funebre à l'Egliſe de Cambron, Lieu par ſa pieuſe intention deſtiné à ſa ſepulture. Les obſeques & funerailles eſtans acheuées, & le Corps eſtant jà decendû dans la terre, la Dame diuinement éueillée du profond ſilence que la Mort luy auoit impoſé s'écria. *Nôtre Dame de Tongre vueillez moy ayder.* A ce cry merueilleux, elle fut tirée hors du ſepulchre & trouuée viſue & vermeille comme la roſe, & pria tres-inſtamment qu'on la portât à Tongre, où elle diſoit auoir eſté jour & nuit apres ſon trépas. Ce qui ne donna pas moins d'étonnement

que de joye, à tous ceux qui s'eſtoient aſſemblez pour honnorer ſes funerailles. Elle fut ce méme jour portée à Tongre, où les Reuerends Prelat & Religieux de Cambron, Meſſire Thierry, toute la Nobleſſe qui auoit aſſiſté à ſes obſeques, & groſſe ſuite de perſonnes de tous eſtats luy firent compagnie.

La vertueuſe Dame ne fut pas vn quart d'heure à Tongre, qu'elle mit ſon fruit au Monde, vn tres-beau Fils, il fut baptizé & nommé Iean, & de vray c'eſtoit vn enfant de grace. Il fut Seigneur de Lens, & apres auoir vécu ſoixante ſept ans plein de vertus & de merites, il fut enterré à Cambron. Ladite Dame demeura huit jours à Tongre, logée dans la maiſon du Seigneur, en ſingulieres actions de graces; & à vécu encore longues années, en ſon Château d'Herchies, auec ſondit Mary.

CHAPITRE XII.

Deux priſonniers condamnez à mort, miraculeuſement tranſportez de Chierves à Tongre.

L'An mil deux cens cinquante neuf, Mathieu le Noir & Iean Carton natifs & Habitans de Bauffe, eſtant probablement ſuſpects d'auoir mis à mort leur concitoyen Pierre du Mont le 18. d'Auril ſur le ſoir, au chemin

Digitized by Google

chemin de Chierves à Bauffe, furent appre-hendez à Chierves, jettez dans les prisons, & mis à la cadene, voire meme à la question, sur pied d'injures menaces outrageuses, querelles & entrebats qu'ils auoient eu à Chierves contre ledit du Mont dans l'hostellerie du Cerf sur le marché: bien toutesfois qu'ils ne fussent en rien coulpables du crime qu'on leur imposoit (car il auoit esté secretement commis auec vn gros marteau donné sur la teste par Flamen Hannin Masson âgé de 24. ans, qui fut en apres executé à Tongre pour larrecin qu'il auoit fait à Nicolas Bouchy, & pour ledit homicide.) C'est pourquoy leur innocence les faisoit nier beaucoup d'interrogats de la Iustice: si est-ce qu'ils furent si rigoureusement torturez, que pour mettre fin à leurs tourmens & douleurs, ils aymerent mieux que l'on mit fin à leur vie confessant d'auoir commis le meurtre, duquel ils estoient innocens.

En suitte de la Confession, que les rigueurs de la geine auoient arrachez de leur bouche, ils furent condamnez de mourir par l'êpée: & ayans ouy à la maison de Ville leur sentence de mort, qui se deuoit executer le lendemain, qui estoit vn Mardy, douziesme jour de Iuin; comme ils retournoient en leurs prisons, pour y faire leur derniere giste, le son d'vne cloche, qu'ils ouyrent sonner à

Digitized by Google

Tongre ſur le ſoir, leur toucha ſi viuement le cœur, & leur inſpira vne ſi grande confiance aux merites de Nôtre Dame, qu'ils changerent leur priſon en Oratoire, & leurs lamentations en prieres juſques à la minuit, dont l'Officier de Mons nommé Maiſtre Iean, le Geollier, & les Sergeans prenoient vn extreme plaiſir à les écouter.

Sur la minuit ces innocens priſonniers s'eſtans endormis, ils ſongerent d'eſtre en prieres dans l'Egliſe de Tongre, deuant la Sainte Image. Que ne doit eſperer vne deuotion éueillée, puis que Dieu exauce les prieres qu'on fait méme en dormant? dans leur ſonge, ils furent miraculeuſement enleuez de leurs priſons, & tranſportez comme de nouueaux Abacuchs deuant le Portail de l'Egliſe de Tongre, où le Marguillier les ayant treuuez le matin à l'aube du jour, couchez par terre comme des ſtatuës, pieds & mains enchaînez, & apres beaucoup de bruits & d'agitations, les ayant en fin éueillez à la veuë d'vn petit monde de peuple, qui admiroit cet étrange ſpectacle, on ne peut exprimer la joye qu'ils eurent, quand ils ſe virent à Tongre: ils furent conduits dans la Sainte Chapelle, où à l'inſtant leurs fers & cadenats ſaillirent de leurs pieds & mains, qui fut vn ſecond témoignage de leur innocence, laquelle eſtant ainſi atteſtée du Ciel,

Digitized by Google

Ciel, fut auſſi emologuée, & ratifiée en terre.

Les Actes Authentiques de ce Miracle munis des ſeaux des Offices de Chierves, & de Tongre repoſent dans les Archiues de Chierves; & l'Antiquité nous en a laiſſé l'Hiſtoire taillée en bois, à la vieille table d'Autel de la Chapelle,

CHAPITRE XIII.

Vn Enfant de cinq ans perdu dans les bois, eſt nourry de la Vierge Marie l'eſpace de ſix jours, & puis diuinement conduit à Tongre.

Vn Enfant de trois mois & demy, cuit dans l'eau boüillante reçoit la vie.

L'An mil trois cens trente ſix entre le ſeptiéme & quinziéme du mois de Iuin furent faits deux ſignalez Miracles à la veuë d'vn peuple innombrable, & du Venerable & vertueux Paſteur de Tongre M. Iean Mouſart, natif d'Ath, âgé lors de 47. ans.

Le premier fut d'vn Enfant âgé enuiron de cinq ans, natif de Baudour, nommé Iean, lequel eſtant mené au bois par vn ſien frere âgé d'onze ans, en compagnie de ſa ſœur âgée de neufs ans, & d'autres enfans pour y cueillir des fraiſes; fut delaiſſé d'iceux & perdu dans le bois entre les halliers & buiſſons,

buiſſons, qu'ils auoient trauerſez auec tant d'animoſité, pour en trouuer au plus, qu'ils n'eurent plus ſouuenance d'y auoir mené leur petit frere. Sur le ſoir, la Mere nommée Marguerite Carpentier, ne trouuant point ſon petit fils, en fut extremément effrayée & deſolée; elle le chercha toute la nuit par les bois & Villages, de maiſon en maiſon, juſques à Siraut, & Ville, puis juſques en la Ville de Mons, ſelon le conſeil de Quintin Sauuage, Bourgeois de Saint Ghiſlain, qui diſoit en auoir ouy parler à Mons. Elle continua, mais en vain, ſes recherches juſques au Vendredy ſuiuant, auquel jour oyant la Meſſe en l'Egliſe de Baudour, elle fut inſpirée de faire vn voyage à Tongre. A céte inſpiration ce cœur Maternel redoubla ſes ſoûpirs & ſanglots, pour la perte de ſon Benjamin, mais auec je ne ſçay quel ſentiment de confiance mélée de conſolation interieure, au ſouuenir des beaux Miracles que la Vierge Marie faiſoit à Tongre. Elle y vient donc ce méme jour habillée en Pelerine, où elle trouua vne telle foule de peuple (le R. Paſteur Mouſart faiſoit lors la Predication) qu'elle ne peut entrer en l'Egliſe que bien tard.

Cependant, l'Enfant perdu de ſix jours arriua à Tongre ſous la ſeule conduite de ſon bon Ange, & ſe vint rendre entre les bras de

de ſa Mere, ne ſçachant dire autre choſe, ſinon que la Vierge Marie l'auoit nourry, qu'il auoit eſté à la table du petit IESVS, & que c'eſtoit ſon camarade. La Mere le voyant, & l'entendant parler, en fut tellement ſaiſie d'étonnement & de joye, qu'elle tomba paſmée, & fut l'espace de trois heures ſans aucune apparence de vie, & même delaiſſée pour morte. Le Paſteur & tout le peuple ſe mirent en Oraiſon pour elle, la preſenterent deuant la Sainte Image, & à l'inſtant elle reuint à ſoy, & rendit de ſi hautes & ſublimes loüanges à la Mere de Dieu, que nulle langue humaine en eût pû faire le recit; auſſi luy ſembloit il auoir eſté en Gloire.

Au bruit de ce Miracle, la Femme de Guilliaume d'Audenarde nommée Marguerite, natiſue d'Ath, âgée de dix-nœuf ans. Hoſteſſe de la Couronne à Tongre, deſireuſe d'en ſçauoir les particularitez, & de voir la Pelerine reſuſcitée, apres auoir baigné vn ſien Enfant de trois mois & demy aupres du feu, elle le mit ſur vn couſſin, & l'ayant couuert, s'en vint à l'Egliſe où elle s'arrêta quelque temps pendant ſon abſence, l'Enfant helas! courut vne étrange fortune: il fut jetté dans la Marmite en laquelle il auoit eſté baigné, on ne ſçait de qui, ny comment, & la Marmite penduë

ſur

ſur le feu. La Mere à ſon retour treuuant ſon Enfant dans la Marmite, elle en fut ſi troublée qu'à ſes cris tout le peuple y accourut auec le Paſteur & treuuerent l'Enfant tout cuit dans l'eau boüillante. Le Paſteur le prit, le porta ſur l'Autel de Nôtre Dame, pria, & fit prier tout le peuple, & à l'inſtant il reſuſcita en pleine ſanté, vécut quarante-ſix ans, & fut Preſtre & Curé de Saint Brixe à Tournay.

Monſeigneur de Cambray nõmé Guilliaume, au recit de ces beaux Miracles vint à Tongre, & à la plus grande gloire de Dieu & de ſa Sainte Mere fit prêcher & publier tous les Miracles ſus-alleguez. Il fit garder à Tongre l'Enfant de la Pelerine l'épace de quinze iours, pour le monſtrer au peuple, puis le fit inſtruire, & fut Religieux à Saint Ghiſlain.

CHAPITRE XIV.

1. *Vn Larron dérobant à l'Egliſe de Tongre eſt miraculeuſement ſurpris.*
2. *Vn Enfant noyé reſuſcité.*
3. *Vn Enfant bleſſé à mort diuinement guery.*

L'An 1350. le iour de Paſques de grand matin vn Larron nommé Hannin, dérobant les deniers de l'Egliſe de Tongre Nôtre Dame, comme il auoit ja leué quelque poignées

Digitized by Google

poignées d'argent hors du tronc, qu'il auoit rompu auec vne coignée, bien ioyeux d'y trouuer ſi bonne amorce ; ayant derechef auancé la main pour empoigner le reſte, il fut ſi honteuſement attrapé, que ſon bras demeura miraculeuſement attaché au bloc, & fut rendu ſourd & muet, & priué de iugement, iuſques à ce que ſon fait fut conneu & veu d'vn chacun, & ne pût dégager ſon bras iuſques à ce qu'il en eut eſté ſolemnellement conjuré par le Paſteur : & ne ſçeut dire vn ſeul mot iuſques à ce qu'il fut ſorty du Cemetiere, & arriué ſur la place, où il fut apprehendé par la Iuſtice de Tongre, & jetté dans les Priſons attendant l'heure de ſon ſupplice ; mais il força les Priſons, & s'enfuit en Auuergne, où il ſe rendit Hermite à Nôtre Dame du Puis. Le Seigneur de Belloeil fut auſſi témoin oculaire de ce Miracle.

L'an 1350. à Tongre Nôtre Dame le fils de Iacquemart le Meunier noyé à l'écluſe de la Riuiere tandis que ſon Pere mouloit, reçeut la vie incontinent qu'il fut preſenté ſur l'Autel de Nôtre Dame.

L'an 1414. Hannin Biermeran âgé de deux ans, Fils vnique de Iean demeurant à Warlencourt, ayant la tête outrepercée d'vne faucille, depuis la machoire droite iuſques au deſſus de l'œil gauche, qui auſſi en étoit outrepercé, en ſorte que la bleſſure fut

iugée

iugée incurable, & l'Enfant abandonnée des Chirurgiens pour mort. Choſe admirable! mais non impoſſible à la Mere de Dieu: au méme inſtant que l'Enfant fut voüé par ſes Pere & Mere, Pelerin à Nôtre Dame de Tongre, trois os ſortirent de la playe, & fut incontinent guery auec tant de perfection, qu'il n'y reſta aucune cicatrice. Ses Parens l'apporterent à Tongre le Dimanche ſuiuant, & en action de graces, y donnerent vne Image de cire faite en forme d Enfant.

CHAPITRE XV.

1. *Gueriſons miraculeuſes de maladies incurables, Rupture, &c.*
2. *Vn Enfant Mort-né reçoit la vie.*
3. *Vn Enfant deliuré du naufrage.*
4. *Deux fillettes miraculeuſement gueries.*

L'An 1415. vn Enfant de Dameries affligé d'vne maladie incogneu & incurable, de laquelle il etoit en peril de mort, étant voüé par ſa Mere Pelerin de Nôtre Dame de Tongre, auſſi-tôt que l'on y eut fait voyage, il fut à l'inſtant entierement guery.

Au méme an la Femme Lochart demeurant à Moulbaix, mit au Monde vn Enfant mort. La Dame de Moulbaix qui étoit là preſente, & toute l'aſſiſtence ſe mirent en priere,

Digitized by Google

priere,& inuoquerent Nôtre Dame de Tongre: à l'inſtant l'Enfant reſuſcita, fut baptizé, & a depuis vécu longues années.

Au méme an vn Homme de le Houe fut miraculeuſement guery de trois boſſes,auſſitôt qu'il eut fait ſon Offrande & allumé quelques Cierges deuant la Sainte Image de Nôtre Dame de Tongre.

L'an 1489. le 5. de Feburier, vn pauure Enfant de Chierves nommé Martin Barbe fils de Iean, âgé d'onze ans, voulant paſſer la Riuiere au tordoir de Tongre, mettant le pied ſur vne mauuaiſe planche, tomba dans l'eau, & paſſant au deſſous de l'Ecluſe qui étoit leuée, tomba dans le Golfe, où l'eau étoit haute de plus de vingt pieds, d'autant qu'il dégelloit, & ne fut apperceu que d'vne Fillette, laquelle s'écriant qu'vn Enfant ſe noyoit, fut entenduë du Tordeur appellé Iean Willeman, qui retournoit de la Meſſe, Il y accourut & ne trouuant que le panier de l'Enfant, qui flottoit ſur l'eau, il fut quelque temps ſans rien apperceuoir. Puis il veid & ouyt l'Enfant qui crioit à mains jointes. *Douce Vierge Marie Nôtre Dame de Tõgre vueillez moy ayder.* Le Tordeur luy crioit, courage, qu'il auoit Dieu & la bonne Dame à ſon ayde (car il ne le pouuoit ayder pour l'abondance des eaux) en fin l'Enfant fut porté flottant iuſques au bord du Golfe,d'où il fut

il fut tiré par le Tordeur, & trouué n'auoir aucun mal. Le 12. iour dudit mois, qui étoit vn Samedy, fut chantée Meſſe ſolemnelle ſuiuie de la Proceſſion en action de graces, où ſe trouuerent auec l'Enfant vétu de blanc, & tenant vne chandele en main, ſes Pere & Mere auec beaucoup de peuple, tant de Tongre que de Chierves & des Lieux circonuoiſins.

L'an 1491. le iour de S. Iean Baptiſte, la Fille aiſnée de Pierart de Leau natifue d'Heuſſeignies, demeurant à Oſtiche, à la ſeule inuocation de Nôtre Dame de Tongre, à laquelle elle s'étoit renduë Pelerine, a été à l'inſtant entierement guerie d'vne forte & dangereuſe maladie, de laquelle elle auoit été trauaillée dés le commencement de l'Hyuer, ſans y auoir pû trouuer allegement, par aucune induſtrie humaine.

L'an 1497. la Fille de Thomas Willeman, Mambour de l'Egliſe de Tongre, âgée de douze ans, affligée par maladie d'vne étrange & irremediable fiſtule au viſage, en peril euident d'en perdre la veuë; apres auoir trauaillé en vain l'induſtrie de Maître Simon de Chierves, & de deux autres experts Chirurgiens, & inutilement conſumé leurs onguents, étant renduë par ſon Pere Pelerine de Nôtre Dame, & continuant ſon Pelerinage, a eſté le troiſiéme iour parfaitement guerie

guerie le deuxiéme iour de May dudit an.

CHAPITRE XVI.

1. *Vn Aueugle reçoit la veuë.*
2. *Vn Enfant Mort-né la vie.*
3. *Vne Fille guerie d'vn mal incurable.*
4. *Vn Enfant tiré vif du ventre de ſa Mere trépaſſée.*

L'An 1591. le Fils de Iacques du Bois, Maſſon demeurant à Hardempont ſur la paroiſſe de Heuſſegnies, eſtant aueugle fut conduit à Tongre, & y eſtant voüé Pelerin, fut à l'inſtant parfaitement illuminé.

L'an 1593. la Femme de Pierre Bouchy, de Tongre, s'accoucha de deux Enfans, dont l'vn eſtoit mort, & elle-méme en peril de mourir: tout le Parentage ſe mit en prieres. & fit méme à minuit le tour de Nôtre Dame, à leur retour en la maiſon, la Mere fut heureuſement allegée, l'Enfant, qu'elle auoit jetté mort, reçeut la vie, & fut baptizé au grand contentement d'vn chacun.

L'an 1593. Damoiſelle Marguerite Maſelot âgée de dix ans, fille de Madamoiſelle Daulnoit, demeurant à Mons à la ruë des Dames oyſeuſes, proche de l'Hoſtel d'Aymeries, affligée d'vne maladie incurable & inconneuë, & conſequemment abandonnée des Medecins: eſtant par ſa Mere voüée Pelerine

Digitized by Google

lerine de Tongre, & de fait y eſtant menée, fut à l'inſtant miraculeuſement guerie. Ce Miracle eſt écrit de la main de Monſeigneur François Vander-Burch Archeueque & Duc de Cambray.

L'an 1595. la Femme de Pierre Aſſongnons Mayeur de Tongre N. Dame, nommée Georgette du Belloy, agonizante en trauail d'Enfant, pleine de confiance aux merites de Nôtre Dame de Tongre pour le ſalut de ſon fruit, ordonna qu'on la fit ouurir viſue ou morte: ſur ce, elle rendit l'Ame. Le Chirurgien d'Ath arriuant trop tard, (mais à propos pour faire paroître auec plus d'eminence, le ſoing maternel que la Vierge Marie auoit de ce petit Eſclaue & Priſonnier en faueur de ſa Mere) fit en fin ouuerture de la defuncte, long-temps apres ſon trépas: l'Enfant fut trouué viuant dans le ventre de ſa Mère, qui luy ſeruoit de berceau au Lieu de Tombeau: on le mit ou iour, on le baptiza, & vêcut encore beaucoup d'heures apres le Baptéme: Monſieur Iean le Latteur Venerable Paſteur de Tongre, fut auſſi entre les autres témoins oculaires de ces quatre Miracles.

CHAPI-

Digitized by Google

CHAPITRE XVII.

1. *Vn mal incurable guery.*
2. *Quatre Enfant mort-nez remis en vie.*
3. *Vn Enfant mort, & ja enseuely, resuscité.*
4. *Vn autre Enfant mort-né remis en vie.*

L'An 1598. le 12. de Mars, Iacques Deschamps demeurant à Blicquy affligé d'vn mal incurable, en reçeut gueriſon, auſſi-tôt qu'il eut promis vn voyage à Tongre.

Sa Femme accouchée auant ſon terme, ayant mis au monde deux Enfans morts, ils receurent la Vie & le Baptéme, par les merites de Nôtre Dame de Tongre.

En la meſme année le 14. dudit mois Françoiſe le Grand Femme à N. du Queſne eſtant accouchée d'vn Fils mort, voua vn Pelerinage à Tongre, & ſoudain l'Enfant receut la vie, & fut Baptizé par le R. Paſteur M. Iean Blondel.

La méme année le 24. de Iuin, Marie de la Vigne, de Tongre, Femme de Iulien Brimbert, eſtant griefuement malade & enceinte de cinq mois, jetta vn Enfant mort fort petit. A ces triſtes nouuelles le Curé ſe mit en prieres, chanta le *Salue Regina* deuant la Sainte Image, & à l'inſtant l'Enfant receut la vie, & fut Baptizé par ledit Paſteur

Digitized by Google

M. Iean Blondel, qui a écrit & ſigné ces Miracles.

L'an 1602. le 23. d'Auril, en la Ville de Maubeuge, Iean Meurant Fils de Maximilien, & de Catherine de Latre, âgé de cinq mois, étant decedé & jà mis au Cercueil, les larmes de ſes Pere & Mere, pleins de foy & de confiances aux merites de Nôtre Dame de Tongre, toucherent le Ciel de compaſſion, l'Enfant voüé par ſes Parens Pelerin de Tongre, (s'il luy étoit ſalutaire de reuiure,) fut incontinent apres diuinement remis en vie, & vécut encor longues années en ſanté.

L'an 1603. le 23. de Iuin, la Femme de Thomas Wargny, nommée Paulette, Meuſniere de Ladeuze, mit au monde Fils & Fille, mais le Fils étoit mort-né, & ſelon le dire de la Sage Femme, étoit mort paſſé quelque temps au Ventre de la Mere. La bonne Mere extremement deſolée, inuoqua Nôtre Dame de Tongre, auec vœu d'y faire celebrer la Meſſe, ſi-tôt qu'elle ſeroit releuée de ſa couche, offrant ſon Enfant Pelerin toute ſa Vie; ce que firent auſſi les aſſiſtans à genoux; Soudain l'Enfant reſuſcita, fut baptizé à Heuſſegnies, & nommé Iean, & nagueres viuoit encor. Ce Miracle a eſté ſolemnellement ratifié au Venerable Paſteur de Tongre M. Iean Huuetier tant par les

Pere

Pere & Mere & la Sage Dame, que par les autres Femmes assistantes, si comme Isabeau Latteur, Ienne Galiot, &c.

CHAPITRE XVIII.

Vne Paralytique guarie.

L'An 1636. le 17. de Iuin, Isabeau le Veau Orpheline demeurant à Houtain, apres auoir été l'épace de neuf ans routiers affligée & perclusе de ses membres, auec telle impuissance & debilité, qu'elle ne pouuoit marcher qu'en rampant, & se trainant auec ses mains & genoux, ou bien auec potences; ayant ses pieds & jambes immobiles & contournées vers les cuisses, sans auoir pû étre assistée d'aucun remede humain: s'étant trainée auec beaucoup de douleurs & de peines, de Houtain à Tongre, (au jour que le Pasteur y venoit en Pelerinage auec tout son Peuple, pour étre preseruez de la Peste) ce méme jour elle fut remise en pieds, & commença à cheminer, & en peu de temps fut si parfaitement guerie, comme si iamais elle n'eût eu aucune perclusion.

Ce Miracle est approuué par Monseigneur l'Illustrissime & Reuerendissime François Vander-Burch, Archeuéque & Duc de Cambray, par Lettres Patentes qu'il a don-

nées en parchemin, munies de ſon grand Seel, ſous ſa ſignature, & de ſon Secretaire, dont la teneur s'enſuit:

NOVS FRANÇOIS VANDER-BVRCH, *par la grace de Dieu, & du S. Siege Apoſtolique, Archeuéque, & Duc de Cambray, Prince du Sainct Empire, Comte de Cambreſis, &c. Ayans veu & meurement examiné les informations & atteſtations prinſes de noſtre part ſoubs ferment, ſur la guariſon d'Iſabeau le Veau orpheline demeurante à Houtain noſtre Dioceſe, auons cogneu qu'icelle Iſabeau étant affligée & perclu-ſe de ſes membres, auec telle debilité qu'elle ne pouuoit marcher ſinon qu'en rampant & ſe trainant auec ſes mains & genoux, ou bien auec potences, & ce l'eſpace de neuf ans routiers, apres auoir vſé de diuers remedes naturels, mais ſans allegement, auroit en fin eſté conſeillée d'auoir recours à Nôtre Dame de Tongre, ce qu'elle a fait eſmeuë de grande deuotion, s'acheminant pour ſeruir & honnorer icelle Nôtre Dame en l'Egliſe de Tongre, ſoubs eſperance de gueriſon, comme auſſi elle l'auroit obtenuë le dix-ſeptiéme jour de Iuin l'an ſeize cens trente ſix, d'autant que retournant ſur vn chariot audit Houtain, le méme jour elle commença à cheminer ſur ſes pieds en la preſence de pluſieurs Perſonnes, ce que l'eſpace de nœuf ans auparauant elle n'auoit fait, & du depuis auroit de jour à autre allé de mieux*

en

en mieux, & ſur peu de temps fut renduë toute ſaine, & ainſi perſiſte comme ſi elle n'auoit oncques eu aucune perclusion de ſes membres. Or comme ſelon le jugement des Docteurs Medecins tres-experts qu'en auons eu, telle perclusion de membres ne ſe peut ſubitement guerir par remedes humains; mais la gueriſon venant ſi ſoudainement, il faut qu'elle procede de la puiſſance diuine: Ayans eu ſur ce l'auis d'aucuns bons & prudens Theologiens, nous declarons céte gueriſon auoir eſté faite miraculeuſement par les merites de la glorieuſe Vierge Marie, conſentans que céte nôtre declaration ſoit publiée par tout où il appartiendra, à la plus grande gloire de Dieu, honneur & veneration de Nôtre Dame, edification & ſoulagement des fidels Chreſtiens. Donné à Cambray le vingt-huitiéme Decembre, l'an ſeize cens trente-neuf.

Eſtoit ſigné,

FRANÇOIS VANDER BVRCH
Archeuéque de Cambray.

FOVLON Secret.

Le lieu du Seel.

Il y a deux Lettres d'vne méme teneur, l'vne pour étre gardée és Archiues de l'Egliſe, & l'autre eſt expoſée en ladite Egliſe.

CHAPITRE XIX.

Vn enfant mort-né reçoit la Vie.

L'An 1643. le 20. d'Auril, au Village de Maffles, Waudru du Pont, Femme à Thomas Iaſpard, s'accoucha d'vn Fils mort: ſes Parens affectionnez à Nôtre Dame de Tongre, l'apporterent en ſa Chappelle, reſoluz de n'en ſortir qu'apres auoir impetré le Bapteſme à l'Enfant. Ils y paſſerent douze iours & douze nuits entieres en prieres continuelles, on y celebra pluſieurs Meſſes & proceſſions ſolemnelles, pour le ſalut de l'Enfant. Le treiziéme iour, qui étoit la Veille de l'Inuention Sainte Croix, l'Enfant reçeut la vie, & fut Baptizé par le R. Paſteur M. George Huart, & fut nommé Ioſeph.

Cét Enfant de la Vierge touſiours tré-beau en tout ſon Corps, & plein d'odeur agreable, fut encore gardé trois jours apres ſon Baptéme, & honnorablement expoſé en la Sainte Chapelle, pour la conſolation du peuple, & puis eut ſa ſepulture en ladite Chapelle en la méme place où il auoit receu la vie & corporelle & ſpirituelle.

Vn monde de peuple fut témoin oculaire du Miracle, & Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Reuerendiſſime François Vander-Burch Archeuéque

Archeuéque & Duc de Cambray l'a approuué par Lettres Patentes en Parchemin qu'il a donné munies de ſon Seel, ſignées de ſa main & de ſon Secretaire dont la teneur s'enſuit.

NOVS FRANÇOIS VANDER-BVRCH, *par la grace de Dieu & du S. Siege Apoſtolique Archeuéque & Duc de Cambray, Prince du Saint Empire, Comte de Cambreſis, &c. Ayans veu & meurement examiné les informations & attestations prinſes de nôtre part ſoubs ſerment, ſur la mort, & puis ſur la vie qu'a receu le Fils de Thomas Laſpard & de Vvaudru du Pont natif de Maſſles nôtre Dioceſe, auons conneu que cét Enfant eſtoit né mort le 20. jour du mois d'Auril de l'an mil ſix cens quarante trois, & que ſes Parents affectionnez à Nôtre Dame de Tongre, l'ayant apporté en ſa Chapelle de Tongre, & le voüez Pelerin & Confrere, pleins de foy, de pieté, & d'eſperance, ils y paſſerent douze iours & douze nuits en prieres continuelles, attendants pieuſement l'heure du Ciel pour le ſalut de cét Enfant auec confiance que par les merites de Nôtre Dame honorée en ce Lieu l'Enfant receuroit la vie, pour receuoir le Baptéme, comme auſſi il l'auroit receu le deuxiéme jour de May dudit an 1643. auquel jour entre deux à trois heures apres midy, l'œil gauche dudit Enfant s'eſtant perceptiblement peu à peu à demy ouuert, on le vid lar-*

moyer, & dés lors l'Enfant croiſſant viſiblement en couleur & beauté, ſur les ſix heures du ſoir dudit jour on le vid parfaitement reſpirer, ſon œil gauche s'agiter & rouler, ſon front entre les deux ſourcils palpiter (parmy leſquels agitations & ſouffle ſenſibles de ſon haleine le Paſteur le Baptiza, & luy donna le nom de Ieſeph) auec vn extraordinaire & ſubit ornement de beauté en ſes joues, ſon front & ſes levres qui a perſeueré juſques enuiron la minuit dudit jours. Ores comme ſelon le jugement des Docteurs, Medecins tres-experts qu'en auons eu, telles operations & mouuemens ſont vrayes operations & mouuemens de vie, laquelle apres la mort ne peut eſtre rendue que par la puiſſance Diuine: Nous, eu ſur ce l'auis d'aucuns bons Theologiens, declarons, que le ſuſdit Enfant a miraculeuſement receu la vie, par le merites de la Glorieuſe Vierge Mere, Conſentans que céte nôtre declaration ſoit publiée par tous où il appartiendra à la plus grande gloire de Dieu, honneur & veneration de Nôtre Dame, edification & ſoulagement des fidels Chrétiens. Donné à Ath le 9. de May. 1643.

Eſtoit ſigné

FRANÇOIS VANDER-BVRCH
Archeuéque de Cambray.

FOVLON Secret.

CHAPI-

CHAPITRE XX.

Graces generales contre la Peste, Mort subite, & toute sortes de Maladies.

ENtre les Graces & Faueurs principales que la Mere de Dieu fait paroître à Tongre, c'est sa protection contre la Peste. Milliasses de ses Deuots en ont étez diuinement preseruez, & milliasses affranchis & deliurez à sa seule inuocation : & je croy qu'il n'y a nulle Ville en Haynaut, & peut-étre bien peu de Villages qui n'en ayent sensiblement receus quelque benefice.

Es années 1616. 1636. & 1637. tout le Pays desolé par Mort subite, Fievres, & Pestilences, eut son recours à Nôtre Dame de Tongre, auec tant de bon-heur, que plusieurs Villes en ont étez merueilleusement allegées, & heureusement affranchies & deliurées : dont les Villes de Mons, Tournay, Valenciennes, Quesnoy, Landrechy, Bauay, S. Ghislain, Maubeuge, Auesnes, Binche, Beaumont, Chimay, Condé, & autres lieux, la sont venus seruir & honnorer auec de beaux presens, qui font hautement éclater les Faueurs de Celle, qui a merité ces recognoissances. Plusieurs Villes & Villages, conseruent encore touſiours la memoire & les doux ressentimens de ses bien-faits, & comme

ine tributaires, luy payent tous les ans l'hommage de leurs Pelerinages, & Proceſſions ſolemnelles à Tongre.

La Ville d'Ath, fille de Nôtre Dame de Tongre, ſingulierement nourrie en ſon affection, qu'elle ſemble ſuçer auec le lait, ſe tient touſiours entre les bras & careſſes de ſa bonne Mere, comme ayant diuerſes fois experimenté ſes faueurs: dont chaque ruë en particulier, luy vient offrir tous les ans vn gros Cierge, & tant les Clergez que chaque Ordre Religieux & College, la viennent Proceſſionnellement honnorer tous les ans d'vn Office ſolemnel: & en outre ſe fait à preſent vne autre Proceſſion, de toute la Ville en Corps.

Les Bourgeois de Mons ſe ſont touſiours montrez des plus zelez à l'honneur de ce Lieu, par les viſites frequentes qu'ils y font, & par la Fondation qu'ils ont faite d'vne Meſſe tous les ans, au jour de leur Pelerinage, qui eſt le jour de Saint Barthelemy.

Le R. P. Ruteau *en ſes Annales de Haynaut L. 4 Chap. 4.* raporte que l'an 1626. Lors de la Peſte, recourans à leur aſyle ordinaire, firent vne Offrande d'vn Bougie de la longueur des murailles de leur Ville, pour y étre brûlée deuant la Vierge.

L'an 1636. la ſuſdite Ville d'Ath, affligée de la Contagion, ayant fait vne Proceſſion generale

generale à Tongre (où le R. Pere Loplyus fit la Predication) elle en fut incontinent deliurée.

L'an 1646. Elle receut encore ſenſiblement les mémes Faueurs par les merites de Nôtre Dame de Tongre.

Il appert par Actes Authentiques & memoriaux des Archiues de la Ville de Tournay, que depuis pluſieurs années, ladite Ville affligée de la Contagion, a été miraculeuſement aſſiſtée par les merites & l'inuocation de Nôtre Dame de Tongre. Icelle Ville ſe porte à preſent auec vn extréme zele à la ſeruir & honorer, nommément les Paroiſſes de Saint Iacques & de Saint Pierre, qui ont ſon Image dans leurs Egliſes en grande veneration. Et en ladite Paroiſſiale de Saint Iacques il y a vne tré-belle Chapelle, & vne deuote Confrerie (fille de celle de Tongre.)

L'an 1649. la Ville de Condé étant priſe par les Ennemis François, la Ville d'Ath étoit en peril euident d'encourir pareil infortune, ſans la protection de Nôtre Dame de Tongre, ſon vray azile & refuge ordinaire en toutes ſes afflictions, à laquelle le Peuple eut ſon recours, & jetta toute ſa confiance auec tant de Bon-heur, que les Ennemis s'étans emparez des Châteaux de Bellœil, & de Ladeuze, ils ne mirent le pied plus auant, que

ſur

sur les premiers Champs de Tongre, & de Chierves, Lieux consacrez à Nôtre Dame, qui seruirent de Ramparts à tout le reste du Pays.

La Sainte Image fut portée à Ath le 24. d'Aoust, & exposée honnorablement en l'Eglise Paroissiale de Saint Iulien, d'où elle fut reportée à Tongre, auec grand Triomphe & Solemnité, le 12. d'Octobre de ladite année.

Cête Ville en action de graces, offrit à la Vierge vn tré-beau Calice d'Argent doré, & trois gros Cierges, auec vn beau Vers portant ce Tiltre.

Potenti Terræ Cæliique Reginæ
Inuiolatæ Dei Matri,
Belligeræ Virgini.
MARIÆ TVNGRENSI
Fideli Athensium
SERVATRICI
Athum translatæ,
Francis, Patriam, Condato capto, populantibus:
Postea solemni cum pompâ
TVNGROS RELATÆ;
Pro Atho Servato
Eucharisticum Carmen
12. Oct. 1649.

Il y a vne infinité d'autres signalez Miracles & Benefices, que la Sainte Vierge a operez

operez & opere encore tous les jours, en ce Saint Lieu de Tongre, qui ne ſont pas icy mis: ce recueil ſuffira, Amy Lecteur, pour vous faire voir les merueilles de Dieu par les merites de ſa Glorieuſe Mere, honnorée en ſon Image de Tongre.

A la plus grande gloire de Dieu, & de la Bien-heureuſe Vierge ſa Mere.

ORAI-

Digitized by Google

ORAISON
A NOSTRE DAME
DE TONGRE.

IE vous ſaluë Royne des Anges, Emperiere du Ciel & de la Terre ; Aduocate & Refuge des Pecheurs, Conſolatrice des Affligez, & ie vous honnore dans les plus hautes penſées d'Amour & d'honneur, que vôtre Bien-aymé IESVS porte à vos grandeurs, déquelles ie m'éjoüy infiniment, parce qu'en icelles la Tré-ſainte Trinité en eſt glorifiée, le Ciel en eſt illuſtrée, l'Egliſe militante beneficiée, & la Souffrante ſoulagée ; Ie vous remercie du plus pur de mon cœur, de toutes

Digitized by Google

tes les Graces & Faueurs emanées de vôtre Main liberale ſur tout le Chriſtianiſme, particulierement ſur vos Deuots Pelerins, & Confreres de Tongre, qu'il vous plait auoir en protection particuliere : & vous prie me rendre digne d'être au nombre d'iceux, pour participer à vos Benedictions ſur la Terre, & vous donner loüanges dans le Ciel en toute Eternité. Ainſi ſoit-il.

APPRO-

Digitized by Google

APPROBATION.

I'Ay veu, & leu le petit Traité, qui eſt intitulé : l'Hiſtoire admirable de Nôtre Dame de Tongre, *que Monſieur George Huart, Paſteur dudit Lieu, Bachelier en la Sainte Theologie, a tiré & recueilly de pluſieurs Eſcrits Authentiques & Anciens Regiſtres de la Chappelle, auec beaucoup de diligence & ſincerité, A tant pour exciter & confirmer les Ames deuotes en l'amour & honneur de la Vierge Marie, ſe pourra Imprimer. Fait à Ath, ce 6. de May* 1642.

PHILIPPES LE GRAND
Licentié en la S. Theologie
Paſteur d'Ath, Doyen de
Chierves, & Cenſeur des li-
vres.

Digitized by Google

TABLE
DES CHAPITRES
DE LA PREMIERE PARTIE.

Deſcription de Tongre. Chap. I. Page 1.
De l'Origine, Excellence & Antiquité du Pelerinage de Nôtre Dame de Tongre. Chap. II. 3
Deſcription de l'Image de Nôtre Dame de Tongre. Chap. III. 9
Les Prodiges & Merueilles du Tranſport de Nôtre Dame de Tongre par les Anges. Chap. IV. 11
Trois autres miraculeux Tranſports de la méme Image par les Anges. Chap. V. 15
Deuxiéme Tranſport. 16
Troiſiéme Tranſport. 18
Les Deputez auec tous les Eccleſiaſtiques, Chenaliers & Gentils-hommes aſſemblez, tant au Château qu'en la Tente, viennent honnorer l'Image dans le Iardin. Chap. VI. 20
Approbation des miraculeux Tranſports de l'Image Chap. VII. 22
L'Erection de la Chapelle de Nôtre Dame de Tongre

gre par le Miniſtere des Anges. Chap. VIII. 24.
L'Inſtitution de la Confrerie de Nôtre Dame de Tongre. Chap. IX. 25
Indulgences octroyées par quinze Cardinaux. Chap. X. 26
Indulgences plenieres concedées à la Confrerie par N. S. P. Vrbain VII. Chap. XI. 27
Indulgences concedées par Meßire François Vander-Burch, Archeuéque de Cambray. Chap. XII. 29
Indulgences plenieres & Autel priuilegé concedez par Innocent X. Chap. XIII. 29
L'auguſte Confrerie de Sainct Ioſeph erigée en l'Egliſe de Tongre. Chap. XIV. 30
L'Inſtitution de la Confrerie des Merchiers. Chap. XV. 32
La vie & faits memorables de Meßire Hect r de Tongre. Chap. XVI. 39

Digitized by Google

TABLE
DES CHAPITRES
DE LA SECONDE
PARTIE.

LE Seigneur de Heuſſeignies reçoit le premier miracle. Chap. I. 49

1. Vn Enfant mort-ne reçoit la vie. Chap. II. 50

2. Vn Eſtropié miraculeuſement guarie.

1. Materiaux de la Chapelle apportez par les Anges. Chap. III. 52

2. Vne bleſſure mortelle guarie.

1. Vne femme deliurée du naufrage. Chap. IV. 53.

2. Vn Enfant mort-né reçoit la vie.

3. Vn mal incurable guery.

1. Meſſire Hector reçoit la veuë. Chap. V. 54

2. Vne femme tuée reçoit la vie & la ſanté.

Deux perſonnes miraculeuſement preſeruées de la Mort, & leur Enfant Mort-né reſuſcité. Chap. VI. 56

1. Vn Homme étranglé remis en vie. Chap. VII. 59

2. Vn Paralytique guery.

Deux eſtropiés gueris. Chap. VIII. 60

Digitized by Google

Ath, Tournay, Valenciennes, & autres Villes, miraculeuſement deliurées de la Peſte. Chap. IX. 62.

Vn Religieux éleu Abbé, par enuie étranglé à ſon lit reçoit la vie, & miraculeuſement tranſporté à Tongre, y dit la Meſſe à l'Autel de Nôtre Dame. Chap. X. 65

Vne Dame enceinte trépaſſée & ja enſeuelie reſuſcite, & s'accouche heureuſement. Chap. XI. 71

Deux Priſonniers condamnez à mort miraculeuſement tranſportez de Chierves à Tongre. Chap. XII. 72

Vn Enfant de cinq ans perdu dans les bois, eſt nourry de la Vierge Marie l'eſpace de ſix jours, & puis diuinement conduit à Tongre. Chap. XIII. 75

Vn Enfant de trois mois & demy, cuit dans l'eau boüillante reçoit la vie.

1. *Vn Larron dérobant à l'Egliſe de Tongre eſt miraculeuſement ſurpris.* Chap. XIV. 78
2. *Vn Enfant noyé reſuſcité.*
3. *Vn Enfant bleſſé à mort diuinement guery.*
1. *Gueriſons miraculeuſes de maladies incurables, Rupture, &c.* Chap. XV. 80
2. *Vn Enfant Mort-né reçoit la vie.*
3. *Vn Enfant deliuré du naufrage.*
4. *Deux fillettes miraculeuſement gueries.*
1. *Vn Aueugle reçoit la veuë.* Chap. XVI. 83
2. *Vn Enfant Mort-né la vie.*

Digitized by Google

3. *Vne Fille guerie d'vn mal incurable.*
4. *Vn Enfant tiré vif du ventre de ſa Mere trépaſſée.*
1. *Vn mal incurable guery.* Chap. XVII. 85
2. *Quatre Enfans mort-nez remis en vie.*
3. *Vn Enfant mort, & ja enſeuely, reſuſcité.*
4. *Vn autre Enfant mort-né remis en vie.*
Vne Paralytique guarie. Chap. XVIII. 87
Vn Enfant mort né reçoit la vie. Chap. XIX. 90
Graces generales contre la Peſte, Mort ſubite, & toutes ſortes de Maladies. Chap. XX. 93

FIN.

Digitized by Google

APPROBATION.

CEſte Hiſtoire admirable de N. DAME DE TONGRE, correſpond fidellement à ſa premiere impreſsion, corrigée toutesfois, & augmenté par le méme Autheur de la premiere, dont elle ſera vtilement remiſe en lumiere.

MATTHIAS NAVEVS
Docteur en Theol. Chanoine de Tournay, Cenſeur des Liures à Tournay 27. d'Aouſt 1651.

Digitized by Google

APPROBATION.

AYant veu les Approbations anterieurs de cette *Hiſtoire admirable de Noſtre Dame de Tongre*, faites és années 1642. & 1651. puis que tout butte à la gloire de Dieu qui eſclate dans les merueilles de ſa Mere, elle ſe pourra encor vtilement Imprimer. Fait à Mons le 27. Iuillet 1662.

ZACHARIE MAES *Curé de Sainte Eliſabeth, Cenſeur des liures.*

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

31398
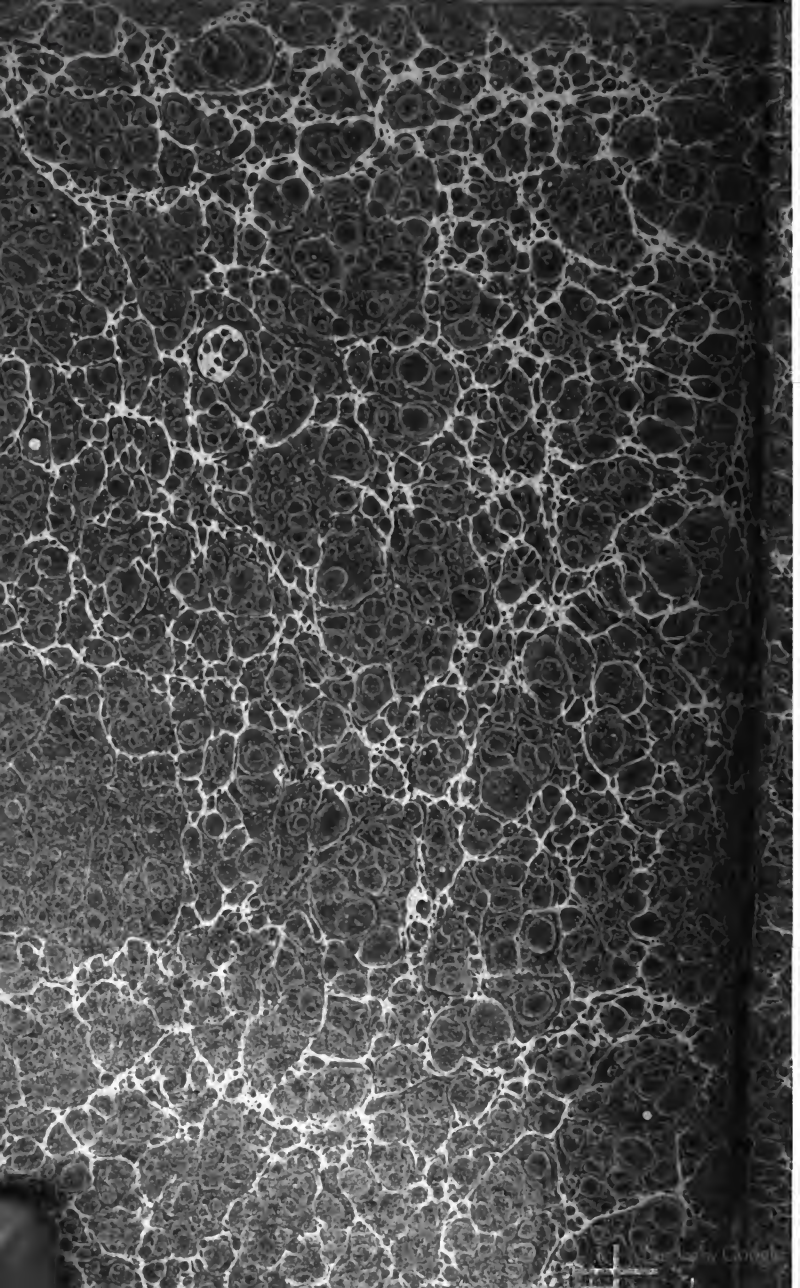
Digitized by Google